BRUXELLES EN MOUVEMENTS

Trimestriel,
Paraît 4 fois par an
Bureau de dépôt:
Bruxelles X
P 302402

PB-PP 3-01148

PÉRIODIQUE ÉDITÉ PAR
INTER-ENVIRONNEMENT-BRUXELLES,
FÉDÉRATION DE COMITÉS DE QUARTIER
ET GROUPES D'HABITANT·ES

Nº342 – JUILLET-SEPTEMBRE 2026

CO-PRO-DUI-RE ?

INTRODUCTION

COPRODUIRE LA VILLE… AVEC QUI ET POUR QUI ?

Face aux transformations sociales et environnementales devenues nécessités, faut-il s'adresser à l'État pour qu'il nous aide à imposer le changement par le haut ou s'appuyer sur des dynamiques transformatrices ascendantes ? La coproduction est-elle un champ d'agir intermédiaire dans le rapport entre société civile et État?

Dominique Nalpas, Myriam Stoffen et Loukia Batsi (EGEB),
Claire Scohier et Damien Delaunois (IEB)

La coproduction est un concept polysémique car chacun·e, de là où il se situe, en fonction notamment du paysage institutionnel, envisage différemment les acteurs impliqués et les objectifs à atteindre. Pour certain·es, elle se pense dans un rapport de coopération avec les pouvoirs publics. Pour d'autres, elle ne s'envisage qu'au sein de la société civile, entre des habitant·es, des associations, des corps intermédiaires, les syndicats, en vue de créer un rapport de force.

Il y a un an, les États généraux de l'eau de Bruxelles (EGEB)[1], membres du réseau Fairville, sont venus frapper à la porte d'IEB pour proposer de mettre en débat le concept de coproduction au sein d'un dossier du *Bruxelles en mouvements*. Cela fait de nombreuses années que les EGEB tentent de coproduire au sein de la Région bruxelloise, à partir de la question de l'eau et des inondations, mais après quinze années ou plus d'expérimentation de la coproduction avec les institutions publiques, ils posent un constat d'échec. Les EGEB et Fairville[2] sont convaincus que, face au retrait de l'État et à l'accroissement des inégalités, il faut inventer de nouvelles manières d'agir.

Ce numéro explore différentes expériences en Région bruxelloise ou ailleurs et invite à prolonger la réflexion, voire à proposer des initiatives. Il est notamment nourri par les expériences de différent·es acteur·ices bruxellois·es que nous avons rencontré·es ou rassemblé·es lors d'une soirée qui s'est tenue le 9 mai à Usquare.

AU DÉBUT, IL Y A UN MANQUE

Au départ d'une initiative de transformation sociale par la société civile, il y a, le plus souvent, le constat d'un manque par rapport à des besoins considérés comme essentiels, celui d'une inégalité, d'une injustice sociale ou environnementale que l'on souhaite rendre visible et publique pour ensuite prendre position, expérimenter des solutions, en créant des alliances, parfois avec le milieu académique ou d'autres corps intermédiaires comme les syndicats ou les médias.

Ainsi le Community Land Trust Brussels (CLTB)[3] est né du constat que les politiques publiques n'avaient pas de réponse face à la crise du logement à Bruxelles et de la volonté de créer un collectif composé d'associations, de comités de quartiers, d'activistes pour le droit au logement, de chercheur·euses déterminé·es à « *prendre les choses en main pour créer notre propre solution par nos propres moyens.* »

Communa, prenant acte du besoin d'espaces accessibles, que ce soit pour habiter ou mener des activités, alors qu'il y avait des milliers de mètres carrés d'immeubles vides à Bruxelles, a éprouvé le besoin de « *tester des pratiques, de visibiliser des besoins et de pérenniser des usages dans des dispositifs coopératifs et non-spéculatifs* ».

Les EGEB ont fait leur cheval de bataille de l'absence de réponses suffisantes par l'État, dans leur politique d'aménagements urbains, face aux situations d'inondation des bassins versants des quartiers bruxellois. Ils ont décidé d'agir à partir d'expérimentations menées au niveau local.

Citons encore l'exemple de City Mine(d)[4], une association qui souhaite faire du développement urbain l'affaire de toutes et tous, qui a identifié les difficultés pour les familles précaires à payer leur facture d'énergie. Elle décide de mettre sur pied un travail communautaire associant des publics précaires, des scientifiques et technicien·nes et d'élaborer des communautés d'énergie dans des logements sociaux.

TENTATIVES POUR NOUER LE DIALOGUE

Une fois ces constats posés et de premières solutions évoquées, s'enclenche souvent une tentative d'entrer en dialogue avec les pouvoirs publics pour, à partir de ces initiatives, générer des politiques publiques.

C'est ainsi que tant le CLTB, Communa, les EGEB et City Mine(d) ont rapidement été frapper à la porte des pouvoirs publics en vue d'obtenir une reconnaissance de leur démarche. Le rapport aux institutions publiques apparaît souvent inéluctable pour pérenniser l'action, lui permettre une montée en puissance, obtenir des modes de financement. Cette phase est évidemment délicate.

Pour Communa, cette montée en puissance est passée par l'idée de « *co-créer la ville, dans le sens où notre pratique imbrique – malgré des rapports de forces très variables – des propriétaires de bâtiments vides (souvent publics ou parapublics, parfois associatifs, caritatifs ou privés), des communautés d'occupants en recherche d'espaces ou d'hébergement, et les pouvoirs publics. L'équilibre est fragile, souvent précaire, mais il permet de faire émerger des "communs urbains"* ».

Pour le CLTB, le besoin d'une reconnaissance de solutions innovantes de la part des politiques publiques bruxelloises va trouver une forme d'institutionnalisation avec agrément, contrat de gestion, constitution d'une ASBL reconnue comme organisme de logement social bruxellois et des apports de fonds de la part des pouvoirs publics. L'achat de terrains pour construire les logements nécessite de gros financements. Le rapport à l'institution publique est devenu rapidement indispensable, même si cela place l'association dans un rapport de dépendance assez important.

Concernant les EGEB, la tentative de créer des formes de coproduction avec les institutions publiques au niveau communal ou régional, avec le politique ou avec les administrations, après de nombreuses années d'expérimentation, s'est soldée par un échec patent. Dans le cadre du projet Brusseau, le travail des EGEB s'est retrouvé disqualifié par les pouvoirs publics, car considéré comme trop énergivore, chronophage, complexe à mettre en place. Le nécessaire temps de l'apprentissage, celui de générer une nouvelle culture institutionnelle, les bénéfices monétaires à plus long terme n'ont pas été entendus, comme cela sera relaté plus loin dans ce dossier. ➡

SOMMAIRE DU NUMÉRO

Introduction : *Coproduire la ville : avec qui et pour qui ?* ..... p. 2-5
Alma-Gare : du mythe au sursis ..... p. 7-8
Wuune : s'organiser pour le droit au logement ..... p. 9-10
Manifeste pour un habitat juste et démocratique dans les villes européennes / Fairville ..... encart
Les EGEB : 20 ans d'expérience mises en échec ? ..... p. 11-14
Bruxelles-Dakar : des manières de faire la ville aux rapports de force inversés ..... p. 15-16
CQNA : produire un budget populaire bruxellois ..... p. 17-19
Édito : *Nous brûlons ; ils coupent.* p.20

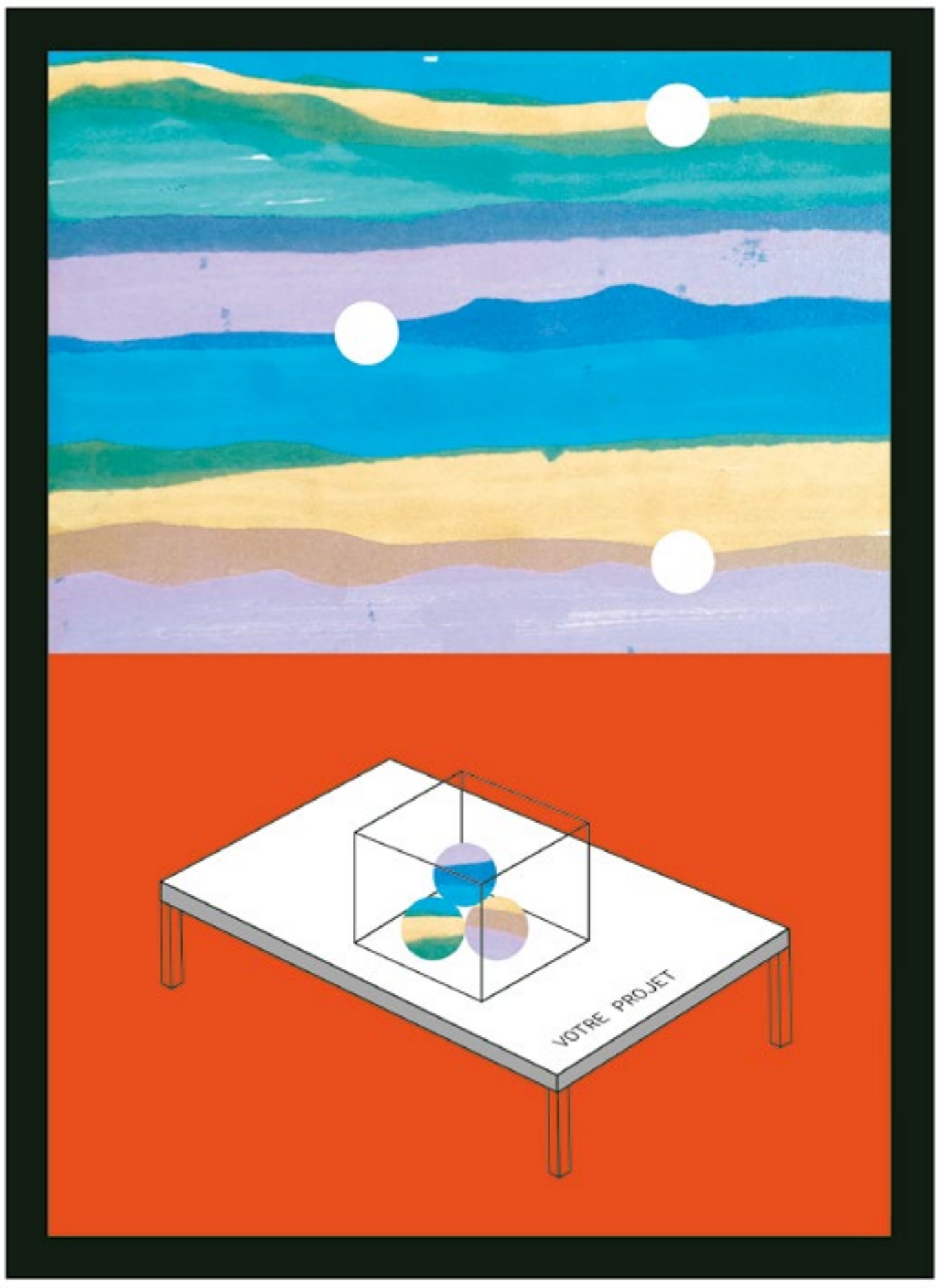
VOTRE PROJET

City Mine(d), forte de son expérience de communauté d'énergie au sein d'un ensemble de logements sociaux, souhaitait une institutionnalisation de sa pratique mais s'est heurtée au refus des pouvoirs publics : « *au niveau politique, il n'y avait pas de volonté d'actionner les leviers pour une montée à l'échelle. Il y a eu des jeux politiques de type particratique, des jeux de pouvoir, qui ont bloqué la progression de l'expérience. Ce projet-là qui a pu très bien fonctionner au niveau très local dans un logement social, avec des retombées intéressantes dans la compréhension des communautés d'énergie, n'a pas pu aller plus loin et se reproduire à une autre échelle.* […] *Les autorités exigeaient des preuves chiffrées, utilisant un langage et un argumentaire technique qui s'exprime en kilowatts, CO_2 etc. qui se partage très difficilement avec les porteurs du projet… Alors que ça nous a pris deux ans pour créer une communauté d'énergie, les autorités ont tout brisé rapidement. On était trop flous, pas assez crédibles… On avait le sentiment que les autorités voulaient des choses faciles à gérer à grande échelle, en reprochant le fait que c'est trop coûteux sans regarder ce qu'on économise ailleurs. Les aspects sociaux étaient déforcés, la lenteur reprochée, les dimensions moins palpables non abordées. Pourtant, à City Mine(d), on croit très fort qu'il faut continuer à faire des petits projets créateurs de sens et les multiplier.* »

LE CURSEUR DE L'AUTONOMIE DES COLLECTIFS

L'entrée en dialogue avec les pouvoirs publics amorce une négociation sur ce qui viendra conditionner le soutien, la reconnaissance officielle du projet, son éventuel financement. Comment entrer dans une relation de coproduction sans être dans une posture de vassalisation face aux instances qui tiennent une bonne partie des cordons de la bourse ?

Comment entrer dans une relation de coproduction sans être dans une posture de vassalisation face aux instances qui tiennent les cordons de la bourse ?

Certains, comme la Communa, cherchent à diversifier leurs ressources qui incluent, certes, des fonds publics, des dons de fondations mais aussi des contributions des occupant·es, de la consultance et de la formation, l'organisation d'événements, etc. Cela leur permet de couvrir près de 50 % des besoins en financement de l'asbl : « *Nous travaillons à être autonomes des pouvoirs publics, puisque nous travaillons avec des propriétaires privés, para-publics, etc.* […] *Le morcellement institutionnel bruxellois est parfois notre avantage : si les portes de Citydev nous sont fermées, alors nous avons le loisir d'aller avec la SAU. Si une SISP n'y croit pas, il en reste un tas d'autres. Si un cabinet ne finance pas, il en reste d'autres : notre action se posant au carrefour entre logement, culture, action sociale, économie circulaire, démocratie, citoyenneté… sans parler des fonds européens.* »

A priori, le CLTB repose aussi sur plusieurs sources de financement : loyers, subsides, dons… mais dépend néanmoins à 50 % de financements publics. Après une période d'état de grâce avec un État partenaire octroyant un soutien financier suffisant pour assurer le développement de la dynamique, le vent a tourné. Soutien et financement se sont réduits : « *On arrive aujourd'hui à une situation où cette institutionnalisation a créé un système de dépendance qui est une fragilité, avec un nouveau gouvernement qui coupe radicalement tous les subsides au logement social à Bruxelles et qui touche aussi les modèles comme le nôtre. Cela nous fait nous questionner sur notre rapport aux institutions qui nous ont permis certes de développer à grande échelle notre modèle mais qui aujourd'hui nous rendent complètement vulnérables.* » La situation de réduction des financements « *fait réfléchir à un retour vers nos bases, nos réseaux avec des associations qui ont fait ce que le CLT a pu devenir et donc re-puiser dans les ressources vraiment collectives de coproduction avec les habitants eux-mêmes, avec les associations, pour imaginer ce que serait un nouvel avenir pour le CLT* ». Une sorte de retour à la case départ, selon des moyens plus restreints mais plus autonomes.

Les EGEB voient leur curseur se déplacer plus loin vers l'autonomie financière dès lors qu'ils ne bénéficient d'aucun financement structurel. Ils disposent tout au plus de financements publics ponctuels dans le cadre de dispositifs de recherche ou d'expérimentation régionaux. On pense aux subsides Innoviris dont le budget a été suspendu pour toute l'année 2026. Le recours à l'action bénévole reste donc de mise et s'amplifie même. Enfin, le recours à des financements citoyens, populaires, est envisagé, voire perçu comme une nécessité pour pérenniser certaines actions déjà entamées. Les EGEB le voient comme une opportunité de repenser leurs actions en se centrant moins sur l'État.

Wuune, un syndicat d'habitant·es bruxellois, dont nous n'avons pas encore parlé mais que nous avons rencontré dans le cadre de notre démarche d'enquête sur le concept de coproduction, voit son curseur d'autonomie placé au maximum, c'est même là son ADN. Le syndicat refuse les subsides de l'État et compte sur la solidarité de la communauté pour financer ses actions sur le terrain. Ses deux sources principales de financement sont : les cotisations des membres, qui permettent de financer le fonctionnement quotidien (site web, matériel, gestion) et les dons en argent récoltés auprès des militant·es et sympathisant·es.

Pour IEB, la logique est peu ou prou la même. Il est certain que les périodes de son existence où l'asbl a reçu le plus de subsides coïncident avec une diminution de sa puissance d'agir : « *On a certes pu percevoir plus de financements, mais on devenait finalement un genre de médiateur de la participation instituée. On perdait en capacité critique, forcément en autonomie.* »

Il arrive aussi que les associations jouent la carte de la solidarité et regroupent leurs forces pour co-financer une dynamique qui leur semble

➪ ***Le Bruxelles en mouvements*** **(BEM), c'est une information située, des dossiers fouillés sur l'actualité bruxelloise en urbanisme et environnement et une lecture sociale de la ville. Notre trimestriel est distribué largement, mais vous pouvez aussi vous abonner pour le recevoir directement dans votre boîte aux lettres…**

ABONNEZ-VOUS !

● Votre abonnement constituera un soutien précieux à la parution de notre journal et aux activités d'IEB. Si vous aimez le BEM, si vous pensez qu'une autre lecture de la ville est nécessaire et que celle-ci doit être diffusée, abonnez-vous!

https://civicrm.ieb.be/abonnez-vous/

essentielle à une transformation sociale, tel le réseau « Ce qui nous arrive », né en 2022 en pleine période covid, qui vise à trouver collectivement des pistes pour combattre les inégalités et les dominations, et à défendre l'existence des associations qui tentent d'y œuvrer au quotidien.

CONFLIT ET RAPPORT DE FORCE

Dès lors que l'objectif est d'assurer une transformation pour lutter contre une inégalité sociale ou une injustice environnementale, il va de soi que se reposer sur les acteurs dominants en place, qu'ils soient publics ou privés, fait courir le risque de ne pas aboutir à la transformation souhaitée ou seulement de façon très marginale. Pour IEB, « *si on est dominant, on a intérêt à ce que les choses restent en l'état, puisque de toute façon, on est très bien à la place de dominant. Le dominant a tout intérêt à prôner la pacification et pas le conflit. C'est le langage du pouvoir de parler du vivre ensemble, de la coproduction, de la mixité sociale, pourvu que rien ne vienne bouleverser l'ordre établi* ».

Le bouleversement souhaité peut être à géométrie variable. Dans le cas de la Communa, il s'agit de « *secouer le cocotier, les propriétaires publics (comme privés) se réfugiant souvent derrière des excuses "ça n'est pas possible", les assurances, les normes…) pour éviter l'occupation de leur bien* ».

Le rapport de force se construit sur la base de l'importance des réseaux mobilisés, des formes de légitimité qu'ils acquièrent. Pour la Communa : « *C'est notamment en faisant partie de toute une série de fédérations et de groupements qui s'affichent plus ou moins ouvertement "en lutte" contre certaines politiques publiques, telles que l'austérité ou la vente du patrimoine public, que nous construisons ce rapport de force. Nous sommes membres de SAW-B, la fédération d'économie sociale, du RBDH, de SoHoNet, de la FéBUL, du 123 et d'autres…* »

Le Rassemblement pour le droit à l'habitat (RBDH) parvient pour partie à créer un rapport de force grâce à la diversité de ses membres rassemblant des acteurs au sein de la société civile, qu'ils soient au plus proche de l'action (accompagnement de locataires, maisons de quartier, aide à la rénovation, AIS…) ou dans la production de savoir, la sensibilisation et l'élaboration de politiques (plaidoyer, mobilisation…) et la recherche académique. Lors de chaque nouvelle législature, le RBDH produit un memorandum. Il s'agit, par le nombre, de créer un rapport de force : « *Périodiquement, nous effectuons un travail en profondeur avec nos membres afin de rédiger les revendications du RBDH. Nous y intégrons non seulement les demandes de nos membres sur les sujets qui les préoccupent (sans-chez-soirisme, urbanisme, expulsions, logements sociaux…), mais également des données politiques, sociologiques, géographiques… Il arrive – même si trop rarement – que nos propositions fassent mouche, et soient reprises (puis transformées) par les décideur·euses politiques* ».

Pour Wuune, « *si tu n'es que dans le système, tu te fais nécroser et tu te laisses uniquement embarquer dans des logiques du type "Ah, venez, on va tout coproduire", tu perds aussi beaucoup en capacité d'impact* ». Et de poursuivre sur un retour d'expérience : « *On l'a bien vu notamment avec les Conseils consultatifs de locataires – les Cocolos –, qui ont tendance à pénétrer les dynamiques institutionnelles. Il y a peu de capacité d'influence, et davantage de risques que ces élus soient pris dans le même espace de pouvoir. Cela aboutit à une forme de cogestion qui, vu qu'il n'y a pas de rapport de force, produit finalement peu d'impact. Mais en même temps, si tu n'es qu'à l'extérieur, tu ne permets pas l'existence de ces espaces de négociation, et tu n'es que dans la critique et l'opposition ; et là, tu vas aussi avoir une fermeture.* »

Pour les EGEB, la notion de rapport de force renvoie aussi à un rapport d'existence. Si dialogue il doit y avoir, c'est entre des entités qui se reconnaissent mutuellement, tout en portant des points de vue différents sur le monde. Il s'agit alors d'affirmer son existence et d'assumer le conflit. En ce sens, le collectif associatif *Ce qui nous arrive* entame régulièrement des dialogues avec les corps intermédiaires, ces structures qui gardent une certaine vigueur pour articuler la connaissance (sphère académique), la capacité d'organisation et de mobilisation (syndicats et associations) même s'ils ne sont pas les seuls détenteurs de ces forces d'agir, comme nous le relate l'article de ce dossier sur la construction d'un budget populaire bruxellois.

DE LA COPRODUCTION AUX CONTRE-POUVOIRS

On le voit avec les témoignages qui précèdent : il y a une critique évidente de la coproduction institutionnelle, mais cela ne signifie pas pour autant un refus de l'État et du pouvoir.

Pour IEB, se positionner en contre-pouvoir ne signifie pas être contre le pouvoir, mais questionner les mesures prises par le pouvoir et éviter que les initiatives citoyennes soient systématiquement canalisées, vidées de leur substance, parce qu'elles se retrouvent complètement instrumentalisées : « *si on veut recréer des structures plus égalitaires, on doit jouer dans la brèche, dans le jeu du bouleversement permanent et ne pas jouer le jeu de la coproduction, entendue comme une mise autour de la table entre institutions, société civile et habitants. On assume l'éloge du conflit.* »

Dans la même veine, Wuune prolonge : « *tout pouvoir, toute institution a besoin d'un contre-pouvoir pour avoir quelque chose qui permet en permanence de critiquer et de faire évoluer les choses. Dans le logement social, par exemple, on observe de nombreuses violences institutionnelles et des situations de maltraitance à l'égard des locataires ; mais c'est propre à toute institution dès lors qu'elle se replie sur un processus interne et développe des logiques qui lui sont propres et qui ne sont plus en phase avec les besoins. C'est une tendance qu'on retrouve dans toute organisation et notamment dans les services publics.* »

Nous n'assistons pas seulement à l'affaiblissement de l'État mais aussi à celui des contre-pouvoirs. Une carte à jouer en commun ? L'État n'a-t-il pas en réalité besoin des contre-pouvoirs pour assurer sa légitimité ?

QUE NOUS RACONTE CE PAYSAGE DE LA COPRODUCTION ?

Soyons modestes, ce paysage est loin d'être complet, il s'agit d'une esquisse, mais sans doute a-t-il le mérite de faire exister une réflexion non purement théorique mais ancrée en Région bruxelloise sur les rapports qu'entretient la société civile à l'État dans un monde où les socles traditionnels se fissurent. Nos rapports aux institutions publiques ouvrent un champ de questions innombrables. Coproduire avec les institutions implique un partage du pouvoir qui ne va pas de soi : la relation peut aller du divorce au mariage, en passant par la cohabitation. Un possible dialogue entre les entités rencontrées et le pouvoir public suppose ainsi de préserver son autonomie, d'éviter toute forme de vassalisation et de maintenir un rapport de force, même si les pratiques et les enjeux sont compris de manière variable.

Il est probable que le rapport à l'institution publique soit durablement affecté, dans le sens où le retrait de l'État n'est pas nécessairement que conjoncturel. L'État a été redistribué vers le haut au niveau supranational et vers le bas à travers les marchés. À de rares exceptions, la prise de décision des élus favorise systématiquement les grandes entreprises et les élites économiques : de quoi nous faire douter de leur rôle de gardien de l'intérêt public et de redistribution des richesses.

Pour plus d'égalité et de démocratie, ne faut-il pas plus d'autonomie des collectifs, plus de formes autogérées et distributives à la source ? Mais comment garantir en l'absence d'État que ces initiatives ne soient pas elles-mêmes le fait d'une élite culturelle et intellectuelle, peu représentative des besoins réels des dominés de notre monde ? Les pratiques communautaires de tontines développées au Sénégal, également développées dans le présent dossier, doivent aussi nous alimenter à cet égard. N'oublions pas qu'outre les dominations institutionnelles, nous sommes aussi confrontés aux dominations de classes, de genre et racistes. Nous n'en sommes qu'aux prémisses de telles réflexions : nous appelons plus loin à de nouvelles rencontres, d'autres débats et projets collectifs.

Lors de la rencontre du 9 mai, des chercheuses de Fairville [5] étaient présentes comme observatrices. Elles nous ont dit être impressionnées par la richesse des initiatives, la diversité des acteur·ices bruxelloises et le potentiel réflexif. Elles voient dans cette dynamique une nécessité d'approfondissement. Sans prétendre résoudre tous ces enjeux d'un coup de baguette magique, des nouvelles formes d'auto-organisation, de participation à la vie publique, de démocratie au-delà du vote sont à même de nous aider à trouver de nouvelles voies d'action et de nouvelles pistes de solutions car elles permettent d'intégrer les personnes concernées, et un sens du commun, de responsabilité collective et individuelle, ainsi que des modes de réflexion intégrant la complexité plutôt que des visions binaires d'un problème.

L'idée de soutenir des réseaux locaux est importante, en lien avec des réseaux internationaux. Il est clair que l'idée de partager le pouvoir demande un apprentissage. Comme le déclarait le sous-commandant Marcos en janvier 1996 dans le cadre de la lutte zapatiste : « *Il y a place pour plusieurs mondes dans le monde que nous voulons* ». En novembre, Fairville exposera ses travaux. Nous y reviendrons sans doute en décembre, à la lumière des singularités du contexte bruxellois. ◆

1. Voir https://www.egeb-sgwb.be/.
2. Voir l'encart central de ce numéro.
3. Voir https://cltb.be/.
4. Voir https://www.citymined.org/.
5. Il s'agit d'Agnès Deboulet (CNRS, France) et de Barbara Lipietz (UCLondon).

Le dominant a tout intérêt à prôner la pacification et pas le conflit. C'est le langage du pouvoir de parler du vivre ensemble, de la coproduction, de la mixité sociale, pourvu que rien ne vienne bouleverser l'ordre établi.

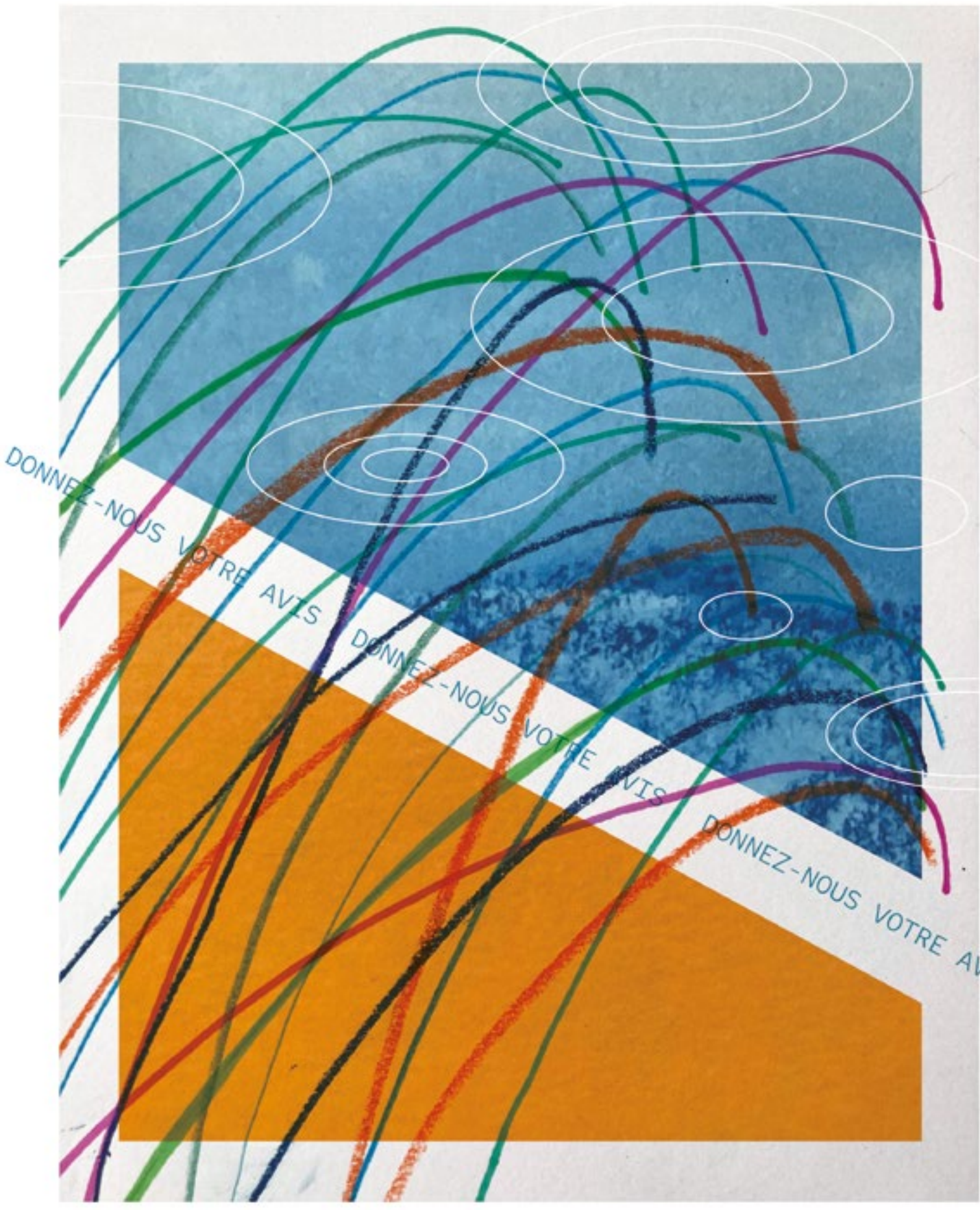
DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS
DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS
DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS

ALMA-GARE

DU MYTHE AU SURSIS

À Roubaix, plusieurs quartiers de logements sociaux subissent ou pourraient subir d'importantes démolitions à la faveur de programmes de « renouvellement urbain » peu ou pas concertés avec les habitant·es. Ironie de l'histoire, l'un des quartiers concernés, Alma-Gare, constitue l'un des principaux témoignages de l'urbanisme participatif des années 1970. L'intention de la nouvelle mairie de « garantir la participation citoyenne à chaque étape » enrayera-t-elle cet urbanisme du bulldozer ?

Damien Delaunois (IEB)

« *D'ici 2032, vous verrez naître des espaces où il fait bon grandir, se retrouver, travailler et s'amuser* ». Qui ne voudrait pas vivre dans un tel quartier ? Pour profiter des bienfaits de la « rénovation urbaine », les habitant·es de l'Alma-Gare devront cependant subir la démolition de plus d'un tiers de leur quartier [1]. Démolition, vous avez dit ? L'ancienne mairie, elle, préférait parler d'un « choc paysager » censé opérer un « retournement d'image », agrémentant le tout d'un argumentaire écologique aveugle au bilan carbone des démolitions.

Née en 2014 lors de son inscription dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, l'opération est dotée d'un budget de 140 millions d'euros et fait l'objet d'une convention entre la Métropole de Lille, la ville de Roubaix et l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). L'établissement de cette convention ainsi que la mise en œuvre des procédures réglementaires – concertation comprise – s'étalent entre décembre 2020 et 2022, une période marquée par la pandémie et les confinements successifs. Ce n'est qu'au milieu de ce premier parcours réglementaire que les habitant·es commencent à percevoir les changements induits par le « renouvellement » de leur quartier.

DU POURRISSEMENT À LA RÉPRESSION

« *On a vu des familles partir, des maisons se murer… on a pris conscience qu'il se passait quelque chose* », raconte Florian Vertriest, porte-parole du collectif d'habitant·es créé début 2022 pour s'opposer aux démolitions et aux relogements proposés ailleurs dans Roubaix voire en périphérie. Ce qui alerte les riverain·es renvoie à un phénomène plus général constaté par le sociologue Julien Talpin [2] : « [C'est] *un pourrissement de la situation dans le but de produire du consentemen*t ». Un constat qui fait écho au vécu d'habitant·es restés à l'Alma-Gare malgré les propositions de relogement : « *Ça fait cinq ans que la lumière de mon bloc est éteinte, les escaliers ne sont plus nettoyés, on a des coupures d'internet, on n'a pas eu de chauffage pendant tout un hiver… c'est plein de petits trucs vicieux pour nous pousser à partir* » [3].

Malgré cette stratégie du pourrissement, le collectif d'habitant·es se structure et multiplie les actions pour rendre visible le sort réservé au quartier : pétition, fresques, tags, ainsi qu'un recours devant le tribunal administratif, qui échoue cependant à enrayer l'opération immobilière. Les travaux connaîtront bien un coup d'arrêt en 2023, non du fait du collectif mais en raison de l'incendie d'engins de chantier. Face aux dégradations, les autorités municipales font le choix de l'escalade : en plus d'ériger un mur de béton de plus de deux mètres pour couper l'accès à certaines zones, des drones survolent le quartier et des compagnies de CRS sont déployées pour fouiller les habitant·es, bloquer des voiries et surveiller le chantier depuis les toits.

La même année, les habitant·es organisé·es de l'Alma-Gare décident de s'entourer de nouveaux acteurs pour appuyer leur mobilisation, dont l'association APPUII (Alternatives Pour des Projets Urbains Ici et à l'International) [4]. Est alors co-construit un « *projet alternatif* » sur la base de l'expertise d'usage des riverains et celle, technique, des associations. Les contre-propositions prévoient des « îlots 100 % piétons » et suggèrent de mettre l'accent sur la végétalisation. Quant à l'épineuse question des démolitions, le porte-parole du collectif « *ne conteste pas tout. Sur 486 démolitions, on en conteste 249. Par contre, certains bâtiments historiques sont le fruit des luttes des années 1970-1980 : ils constituent un patrimoine matériel et immatériel qu'on serait incapables de reconstruire dans sa qualité* ».

> C'est un pourrissement de la situation dans le but de produire du consentement.

LE MYTHE DE L'ALMA-GARE

L'histoire de l'Alma-Gare et de son aménagement est en effet indissociable d'un conflit « *unique dans l'historiographie des luttes urbaines* » [5], un « *exemple mythique* » [6]. Un conflit amorcé en 1966, quand la presse annonce la disparition des courées [7] à la faveur d'une rénovation du quartier envisagée par la mairie quatre années auparavant. L'option défendue par les autorités publiques, qui assimilent les courées à des bidonvilles insalubres et dangereux, est à replacer dans un contexte de crise industrielle : « *un enjeu de l'opération* […] *est la conversion économique du quartier, pour y favoriser le développement du tertiaire et l'installation de classes moyennes. Le projet de rénovation relève en partie d'une volonté de "nettoyage spatial" préalable à la conversion économique du quartier* ».

En réaction à l'opération projetée par la mairie se constitue un collectif mêlant habitant·es, militant·es de l'Association populaire des familles (APF, catholicisme social) et maoïstes. De cette coalition naîtra l'Atelier Populaire d'Urbanisme (APU), « *un dispositif de participation et de délibération autonome de la municipalité qui permet de souder le collectif et d'éviter les clivages entre des acteurs aux dispositions a priori éloignées* ». Légitimé par l'ancrage local de militant·es qui, pour la plupart, habitent le quartier, l'Atelier mène une intense mobilisation informelle dans le quartier.

Le dispositif poursuit un double objectif : remettre en cause le manque d'informations relatives au sort réservé aux habitant·es et « *mettre* [celleux-ci] *en situation de décrypter cette information et de donner un avis techniquement fondé* ». Pour cela, l'APU s'associe à un groupe pluridisciplinaire mêlant urbanistes, architectes et sociologues [8], dont le travail aboutira à objectiver l'insalubrité réelle des logements à travers des « fiches de santé » remplies par les occupant·es eux-mêmes, parfois avec l'aide de militant·es.

Pour les sociologues ayant travaillé sur l'histoire de l'APU, c'est l'association de cette « *connaissance de l'espace par les habitants* » à « *l'équipement technique de la mobilisation* » qui a permis de peser sur les décisions de la mairie. Cette association a débouché sur la création d'un plan alternatif de rénovation appelé la « carte-affiche ». Sur cette dernière on pouvait lire : « *À Alma-Gare, ça fait plus de dix ans qu'on nous parle de rénovation-bulldozer qui rase tout le quartier et en chasse les habitants. Nous, habitants du quartier organisés avec la CSCV* [Confédération syndicale du cadre de vie, héritière de l'APF] *et l'APU, nous voulons que le nouveau quartier soit fait selon les idées que nous avons définies sur cette carte avec les techniciens. Nous voulons : 1) rester sur le quartier ; 2) garder nos rues et une partie des bâtiments actuels qui seront réhabilités* […] ». La rénovation du quartier, qui s'inspirera de l'aménagement de la Cité de l'Amitié et du quartier des Venelles à Woluwe-Saint-Pierre, suivra partiellement les recommandations de l'APU [9].

DE L'URBANISME PARTICIPATIF À L'INCANTATION PARTICIPATIVE

La mobilisation d'Alma-Gare et, plus généralement, les luttes urbaines des années 1970, n'ont pas été sans impact sur l'action publique. En 1977, un décret prévoit l'exigence de « *participation active des habitants* » ; en 1982, dans le rapport de la Commission nationale de développement des quartiers, figure un chapitre intitulé « Démocratiser la gestion de la ville » dans lequel est inscrite la nécessité de « *reconnaître* ➡

les habitants comme partenaires dotés d'un véritable pouvoir » ; plus récemment, appelant à un « *changement de philosophie et de méthode* », Emmanuel Macron affirme au début de son mandat que « *la politique pour les quartiers populaires doit associer les habitants* ». Un mantra qui est répété à chaque nouveau chapitre de la politique de la ville [10].

Pour les habitant·es de l'Alma-Gare, c'est peu dire que les propos de leur président sont restés lettre morte. Florian Vertriest, le porte-parole du collectif contre les démolitions, reproche aux différentes instances d'avoir oublié la « co-construction » – alors que depuis 2014, le principe figure, comme celui de « participation citoyenne », dans le règlement général de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. « *Il y a eu du mépris et des réunions d'information descendantes* » [11], estime-t-il, tout en pointant le manque d'information des habitant·es et l'organisation de visioconférences malgré la fracture numérique. Et quand on jette un œil au programme des « ateliers de co-conception » délégués à des associations expertes en « processus participatifs », il est difficile de ne pas constater la portée très réduite de la consultation des habitant·es. Menée notamment à travers l'« *organisation de temps forts préfiguratifs des aménagements futurs* » [12], elle porte essentiellement sur les parcs et jardins. Et elle évite les questions les plus importantes comme la démolition d'un tiers du quartier, sa nécessité et ses conséquences (lieu et conditions de relogement, impacts du chantier sur les occupant·es encore en place…)

> Sans contre-pouvoirs, sans action collective, la participation organisée par les institutions à toutes les chances de se réduire à une injonction participative.

Selon Marion Carrel, sociologue à l'Université de Lille, si la politique de la ville est fortement marquée par l'urbanisme participatif et l'expérience de l'Alma-Gare, elle reste toutefois prisonnière d'une approche où la participation est « *organisée de manière à informer – alors que les projets sont déjà ficelés – et à éviter les conflits* ». Ce qui empêcherait « *les processus d'émancipation de se développer, du fait d'une conception étroite de la citoyenneté, amputée des dimensions de pouvoir, d'apprentissage mutuel et d'action collective* […]. *C'est à une complémentarité entre les dispositifs institutionnels et l'action collective qu'il faut travailler. Sans contre-pouvoirs, sans action collective, la participation organisée par les institutions a toutes les chances de se réduire à une injonction participative supplémentaire* » [13].

Le nouveau maire de Roubaix, élu en mars dernier, estimait dans son programme que « *les rénovations urbaines doivent se faire avec les habitants, et non contre eux. Elles doivent améliorer les conditions de vie tout en respectant le droit au maintien dans les lieux* […] *Nous réorienterons fortement les projet ANRU de l'Alma* […] *en lien avec les collectifs d'habitants déjà constitués, afin de garantir la participation citoyenne à chaque étape. Nous reproduirons l'ensemble des projets ANRU* […] *afin de coproduire avec les habitants, la Métropole, l'État et la Ville, des projets révisés. Nous instaurerons des ateliers populaires d'urbanisme réunissant élus, techniciens et habitants* ». Jusqu'en 2032, date initialement annoncée pour l'achèvement du programme de « rénovation urbaine » de l'Alma-Gare, le maire aura pour adjoint un certain Florian Vertriest, qui a pour compétences la concertation des projets urbains et la gestion urbaine et sociale de proximité. Le fer de lance de la lutte contre la démolition porte en outre le titre de Maire des quartiers Nord, dont fait partie l'Alma-Gare. ◆

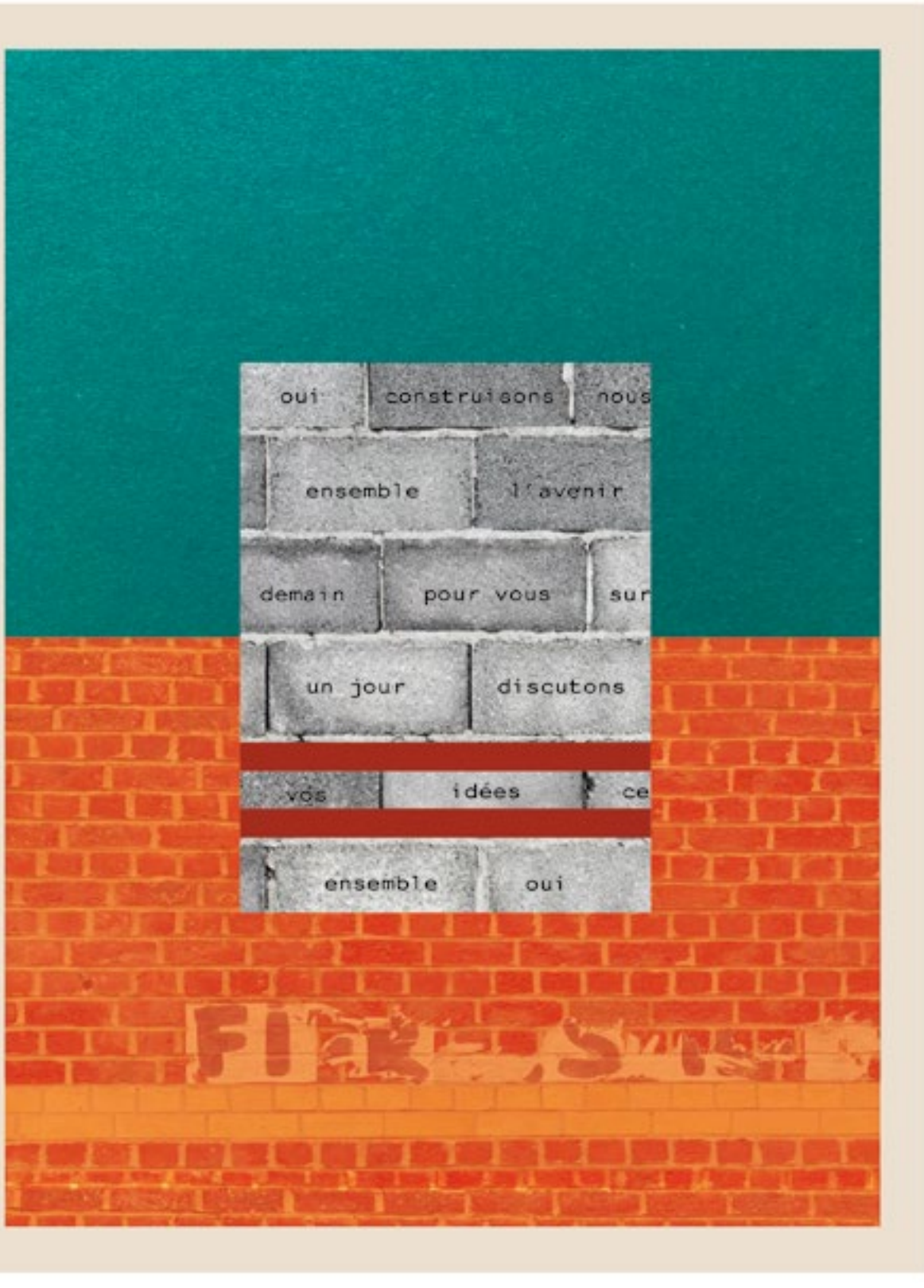

1. Une partie des démolitions, notamment un foyer pour personnes âgées, ont déjà eu lieu.
2. J. TALPIN, *Baîllonner les quartiers. Comment le pouvoir réprime les mobilisations populaires*, Les Étaques, Lille, 2020.
3. E. GRÉPINET, « "À leurs yeux, nous ne sommes que des animaux" : à Roubaix, un quartier populaire en lutte contre sa disparition », *vert.eco*, 20 avril 25.
4. Initialement imaginée comme un bureau d'études pour habitants·es des quartiers populaires, APPUII allie militants·es de ces quartiers, monde universitaire et monde professionnel de l'architecture et de la ville. Fondée en 2012, elle revendique la démocratisation des projets urbains et le refus du déplacement contraint. Elle a pour principe de rester indépendante financièrement des organismes chargés du « renouvellement urbain ». Elle s'efforce par ailleurs de « s'ajuster à une sollicitation de collectifs locaux préorganisés, soucieux de construire leur autonomie politique ». Lire : Sylvain Adam, Agnès Deboulet, Benjamin Leclerq, « Coproduire la ville démocratique : les registres du soutien aux mobilisations urbaines dans les quartiers populaires », *Participations*, n°40, pp. 105-142 2024/3
5. Les citations de la section sont issues de Paula Cossart et Julien Talpin, « Une approche écologique des mobilisations. Le quartier comme support de la lutte urbaine de l'Alma-Gare dans les années 1970 », dans Stéphanie Dechézelles et Olive Maurice, *Politisation du proche*, PUF, Paris, 2019.
6. M. CARREL, « La "participation des habitants". Un impossible de la politique de la ville ? », *Diversité*, n°193, 2018.
7. Typique de l'urbanisation qu'ont connue les quartiers ouvriers de villes industrielles du Nord comme Lille ou Roubaix, une courée est une ruelle ou une cour étroite qui sépare deux rangées de maisons.
8. Dénommé l'ABAC, ce groupe reçoit un financement de l'État grâce notamment à l'intervention de « l'opposition centriste locale et la filière catholique qui lui est associée », ce qui renforce l'APU face à la mairie (socialiste). Dénonçant le technocratisme, le groupe présente des convergences politiques et idéologiques avec l'APU : défense de la valeur d'usage contre la valeur d'échange et conception démocratique de l'expertise technique.
9. Lire la publication de l'ARAU : « Effondrement architectural, social et environnemental à Roubaix », pp. 5-8 6 décembre 23.
10. M. CARREL, op. cit.
11. M. CARREL, op. cit.
12. Voir https://renovationurbaineroubaix.fr/quartiers/alma.
13. M. CARREL, op. cit.

S'ORGANISER POUR LE DROIT AU LOGEMENT

Wuune est une structure née en 2024 à Bruxelles s'inspirant des formes syndicales pour défendre le droit à un logement décent. Elle s'appuie sur une idée assez simple : un travail de porte-à-porte pour aller-vers, un fonctionnement autogéré où les membres décident des campagnes à mener et une cotisation qui permet de garantir son indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics.

Entretien avec Arnaud Bilande et Céline Drieskens de Wuune, syndicat d'habitant·es autonome par Loukia Batsi (EGEB)

S'appuyant sur les méthodes du *community organizing*, Wuune fait de l'action collective et des campagnes un moyen de remporter des victoires, mais surtout de faire grandir l'organisation et de faire masse autour de la question du logement et, plus largement, du droit à la ville.

L'ambition ? Changer le rapport de force à Bruxelles et redonner du pouvoir aux habitant·es dans une ville qui tend à se financiariser de plus en plus et à exclure les classes populaires. La ligne politique : celles et ceux qui vivent la ville contre celles et ceux qui en tirent une rente.

Deux ans après sa création, nous faisons le bilan de cette expérience à travers une discussion avec deux de ses membres fondateur·ices. L'entretien revient sur les motivations qui ont précédé la création du syndicat ainsi que sur les enjeux que soulève la mise en œuvre de cette approche dans le contexte bruxellois.

Dans un contexte plus large de fragilisation du financement associatif, marqué par les contraintes budgétaires publiques et les incertitudes autour de la pérennité des subventions pour de nombreuses organisations de soutien au logement, l'expérience de Wuune permet d'interroger les possibilités d'un modèle d'organisation syndicale fondé sur la construction d'un pouvoir collectif, au-delà de la mobilisation ponctuelle, comme levier d'action stratégique.

Comment est née l'idée de créer un syndicat d'habitant·es à Bruxelles, et à quel constat cette proposition répondait-elle ?

C.D.: C'était un moment à Bruxelles où il y avait une réflexion au sein de collectifs militants existants comme le Front Anti-Expulsions [1] ou encore la plateforme du Housing Action Day [2]. La fatigue de mobiliser et d'agir dans l'urgence ou de façon très ponctuelle et éphémère poussait à réfléchir à un moyen de s'organiser collectivement en amont et dans la durée. Il y a alors eu une première rencontre pour discuter de l'idée de monter un syndicat autonome au squat La Bougie [3] en février 2024, suite à la venue d'Emma Sanders du syndicat écossais Living Rent [4]. On était une vingtaine. Dans mes souvenirs, ce qui en est ressorti c'était l'envie de s'organiser et non de mobiliser, de mettre en place quelque chose de solide qui tienne à long terme et qui vienne en amont, en rassemblant déjà les gens avant l'urgence d'une expulsion, par exemple. Il y avait aussi l'objectif d'aller au-delà du milieu militant et à la rencontre de nos voisin·es dans nos quartiers. Moi c'est comme ça que j'ai vécu le début du syndicat.

La ligne politique : celles et ceux qui vivent la ville contre celles et ceux qui en tirent une rente.

A.B.: De mon côté, l'idée de fonder un syndicat remonte à un peu plus loin. J'ai rencontré Adrien Roux de l'Alliance Citoyenne – aujourd'hui, Justice Ensemble [5] – il y a dix ans plus ou moins et j'ai pu voir ce qu'il faisait à Grenoble à ce moment-là. À cette époque, je travaillais dans une association qui s'appelle Periferia [6], dans laquelle on faisait beaucoup d'animation, de participation citoyenne, de coproduction, et où j'apercevais un peu les limites de telles méthodes et notamment le fait de ne pas penser suffisamment le pouvoir et les rapports de force. Je voyais la difficulté qu'on avait à vraiment peser sur la discussion, tandis que l'Alliance Citoyenne, elle, proposait une approche plus conflictuelle, fondée sur la construction d'un rapport de force et sur une réflexion stratégique. Et c'était très inspirant.

Nous avons fait venir Adrien une première fois à Bruxelles, puis Wade Rathke, le fondateur d'ACORN qui a inspiré l'Alliance citoyenne dans ses méthodes. Nous avons organisé une formation avec une série de travailleur·euses issu·es du tissu associatif, notamment Bonnevie [7] et La Rue [8], avec l'idée de lancer quelque chose à Bruxelles sur ce modèle. J'ai pu voir que les personnes présentes se montraient très intéressées par la formation, mais qu'iels retournaient à leur travail en se disant « Ouais, mais bon, de là où je suis on ne voit pas trop comment mettre ça en place »... Le déclencheur est plutôt venu du côté militant et puis, doucement, un noyau s'est mis en place, deux membres sont partis en Ecosse et on a lancé Wuune avec le soutien et l'appui du réseau ACORN qui a joué un rôle essentiel.

En quoi cette manière de s'organiser diffère-t-elle des formes d'action collective déjà existantes ?

A.B.: Disons qu'on essaie de sortir d'une logique individuelle pour inscrire les choses, dès le départ, dans une perspective de construction d'un rapport de force et d'un pouvoir collectif. Cela se passe dès les premiers échanges, au porte-à-porte. On essaie d'amener directement le fait que : « si tu veux que cela change, il faut qu'on soit plus nombreux et c'est comme ça qu'on va pouvoir réellement transformer le cadre : rejoindre le syndicat, c'est déjà faire avancer la cause ». C'est parfois dur car les personnes attendent une réponse immédiate mais, souvent, les personnes comprennent et adhèrent. Lorsqu'on ne peut pas répondre, on peut aussi renvoyer vers le secteur associatif et vice versa. Le soutien individuel est essentiel et de nombreuses associations font un travail remarquable mais gagner en justice de paix ne change pas le rapport de force. Au contraire, cela amène parfois l'idée que la seule façon de gagner face à son propriétaire, c'est d'avoir un bon avocat ou un juriste compétent pour t'accompagner.

C.D.: Quant à mobiliser autour d'une campagne, que ce soit le logement, la santé ou autre, faire une manifestation ou une action, il y a souvent un pic lors duquel un certain nombre de personnes vont se regrouper. Il y aura peut-être quelques réunions en amont, un momentum, et puis après, on rentre chez soi et l'énergie de la mobilisation se désintègre souvent assez rapidement : il y a un manque de continuité. Organiser, en ➡

HOME INVEST ATTAQUE WUUNE EN JUSTICE : APPEL À SOUTIEN !

Cet été, trois membres de Wuune ont été attaqués en justice par Home Invest, l'un des plus grands bailleurs de Belgique. Ces attaques visent dans les faits la capacité des locataires à s'organiser collectivement, en entravant le travail de porte à porte de Wuune ou en cherchant à interdire la communication sur des faits contestés. Home Invest demande des astreintes de 5.000 euros par jour et également des dédommagements pour des « préjudices subis ». Ces procédures ont un impact important sur le syndicat qui doit faire face à des milliers d'euros de frais d'avocat.
Soutenons Wuune en rejoignant le syndicat ou en faisant un don !
https://www.wuune.be/devenir-membre/

contraste, c'est travailler à long terme. Au sein de Wuune, on fonctionne avec des cotisations mensuelles de membres et on s'assure – en tout cas on fait tout pour – que les nouveaux membres prennent des rôles et des tâches au sein du syndicat. Notamment pour s'assurer que le pouvoir et les décisions concernant les orientations stratégiques ne soient pas concentrés entre les mains de la ou des personnes salariées.

A.B.: Certaines des organisations financées actuellement ont été puissantes et sont issues de piliers historiquement liés au syndicat ou aux mutuelles et comptaient un nombre important de membres. Aujourd'hui, j'ai le sentiment qu'elles ont un peu laissé la dimension « organisation » aux seuls syndicats ou aux partis politiques. J'entends par ici le fait de chercher à élargir la base, recruter de façon active des nouveaux membres, les former et leur donner des responsabilités dans la structure. Cela implique un travail d'aller-vers et de suivi des membres à part entière.

L'autonomie occupe une place centrale dans votre modèle : autonomie financière, mais aussi capacité des membres à construire et diriger leur propre organisation. Comment articulez-vous ces différentes dimensions de l'autonomie ?

C.D.: L'idée de garantir mais aussi de maintenir une autonomie financière a en effet été centrale depuis le début pour Wuune. On voit bien qu'à long terme, beaucoup d'initiatives s'orientent vers des financements publics et que cela affecte leur capacité à agir, à se positionner de façon critique et à construire un réel contre-pouvoir. Cela les fragilise aussi, puisqu'elles deviennent très dépendantes des subventions.

C'est là que les cotisations des membres jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement du syndicat Wuune. Cette autonomie financière nous permet de nous positionner librement, sans limite ou crainte de perdre le financement qui permet le fonctionnement du syndicat. En plus de ça, les cotisations des membres font que le syndicat a des comptes à rendre à ses membres. Cette responsabilité permet d'ancrer le travail du syndicat et de s'assurer que l'organisation répond toujours bien aux besoins du terrain. Pour autant, c'est loin d'être facile et il faut chercher un bon équilibre. Actuellement, les cotisations ne suffisent pas encore à financer entièrement le poste de l'organisatrice que nous employons et nous devons chercher des sources de revenus complémentaires via des fondations notamment.

A.B.: Si les syndicats ou les mutuelles sont tant attaqués par le gouvernement, c'est aussi lié à leur autonomie et au fait que ces organisations ne sont pas « contrôlables », de par leur forte autonomie financière. Cela questionne aussi la robustesse du monde associatif face aux changements politiques par exemple. On le voit actuellement : de nombreuses associations doivent licencier, voire carrément fermer leurs portes. Certaines s'en sortent mais globalement, on voit tout un secteur fragilisé et remis en question par le changement de gouvernement. Dès lors, toutes les énergies sont mobilisées par des questions de survie, ce qui affaiblit les capacité d'action sur le terrain. Nous défendons fermement le secteur associatif et il est essentiel de le financer correctement, mais on se doit d'avoir une vraie réflexion sur la robustesse de nos organisations face aux changements politiques.

En quoi un syndicat comme Wuune peut-il contribuer aux enjeux du logement et plus largement au droit à la ville ? Par quoi cela passe-t-il ?

A.B.: Je vais prendre un exemple qui me semble assez parlant. Quand tu entreprends des démarches individuelles pour un logement insalubre, soit tu arrives à négocier avec ton propriétaire pour faire des travaux, soit tu as de grandes chances de te faire expulser de ton logement. Et derrière, le propriétaire n'aura aucun mal à relouer. La question, c'est « comment se fait-il qu'autant de personnes vivent dans des logements insalubres et que l'État ne fasse rien ? Que les propriétaires aient un tel sentiment d'impunité ? ».

Si à chaque fois qu'il y a quelqu'un qui est dans un logement insalubre, tu lui dis, on va te trouver une solution, on va te reloger, mais qu'au final le logement reste insalubre et que le propriétaire continue à le relouer, rien ne change structurellement. Que du contraire.

Si on veut changer ça en profondeur, il nous faut installer un rapport de force avec les propriétaires. Pour cela, il faut des stratégies avec des plans d'action et des cibles bien identifiées notamment. Derrière les logements insalubres, il y a des gens qui décident d'agir ou de ne pas agir : les propriétaires et les pouvoirs publics qui ne font pas respecter les normes et laissent faire.

Il faut un horizon de transformation radicale et des changements visibles, directs. Cela passe aussi par des victoires individuelles face à des bailleurs mais qu'on va toujours remettre dans un contexte plus large. Y compris lorsqu'on perd et qu'il y a de la répression – ce qui arrive très souvent. Tu as effectivement un sentiment d'urgence et de besoin de réponses immédiates. Des locataires qui ont un vrai besoin, qui sont menacé·es d'être expulsé·es etc., tu ne peux pas juste leur dire « on est en train de changer l'horizon, on a une stratégie, rejoignez-nous ! ».

C.D.: Le travail de première ligne reste absolument essentiel. On ne remet pas cela en question. Par contre on vient combler un besoin qui nous semble crucial, c'est celui d'aller politiser la question du logement. Comment ? En rassemblant les problématiques individuelles et en les portant à l'échelle du syndicat, à travers nos campagnes. Ça permet davantage de rendre visibles ces problèmes qui touchent des milliers de personnes à Bruxelles dans leur quotidien. Et puis, on ne politise pas seulement la question du logement, mais les locataires elleux-mêmes. Le logement est un enjeu politique et le fait d'habiter la ville et d'être locataire en ville fait de nous des acteurs et actrices politiques. C'est le pouvoir qui se trouve dans cette position-là qu'on rassemble au sein du syndicat pour construire un contre-pouvoir collectif.

Wuune cherche à construire un contre-pouvoir tout en maintenant des espaces de dialogue avec les institutions et des services publics. Comment pensez-vous cette tension entre confrontation, négociation et coopération ?

A.B.: Tout pouvoir, toute institution a besoin d'un contre-pouvoir pour être fonctionnel, et de faire évoluer les choses avec le souci que cela réponde réellement aux besoins. Cela est propre à toute institution : dès lors qu'elle se développe, elle tend à se replier sur ses processus internes et à développer des logiques qui lui sont propres. Je pense que, globalement, c'est une tendance que l'on retrouve dans toute organisation, et notamment dans les services publics.

Et donc, que ce soit une institution qui gère l'eau, les transports publics ou tout autre service, il est nécessaire d'avoir des syndicats composés des personnes qui utilisent ces services. Et il y a besoin d'avoir des syndicats indépendants qui ne soient pas que dans une logique de représentation, avec la nécessité, à la fois, d'être en capacité de négocier et de coproduire, mais aussi d'être en dehors. Si tu n'opères que depuis l'intérieur, tu te fais « nécroser » par le système, et tu vas te limiter à un rôle de service ou de représentation. Et si c'est le cas, tu te retrouves finalement à gérer les problèmes dossier par dossier, sans chercher à agir sur leurs causes. Et donc, les membres, les gens sont moins présents, disparaissent des organes de décision, de l'Assemblée etc.

En même temps, si tu n'es qu'à l'extérieur, tu ne permets pas l'existence de ces espaces de négociation, et tu n'es que dans la critique et l'opposition ; et là, tu vas avoir aussi une fermeture. Cette notion d'ouverture et de fermeture est donc essentielle. ◆

1. Voir https://www.stopexpulsions.be/.
2. Voir https://www.housing-action-day.be/.
3. Aujourd'hui fermé malheureusement.
4. Living Rent comme Wuune font partie du réseau ACORN qui regroupe des dizaines de milliers de membres principalement au Canada, Angleterre, Inde, France, Cameroun ainsi qu'en Écosse [https://www.livingrent.org].
5. Académie militante destinée à renforcer le pouvoir d'agir des syndicats d'habitant·es et des personnes directement concernées [https://www.justiceensemble.org].
6. Association internationale qui agit en Wallonie, à Bruxelles, dans le Sud-Ouest de la France et en Amérique latine [https://periferia.be].
7. Maison de quartier à Molenbeek-Saint-Jean et membre du Réseau Habitat [https://bonnevie40.be].
8. Association d'éducation permanente à Molenbeek-Saint-Jean, membre du Réseau Habitat [https://www.larueasbl.be].

CONTEXTE DE PRODUCTION

Les 4 et 5 octobre 2025, le consortium Fairville, en étroite collaboration avec le collectif roubaixois « Non à la démolition dans le quartier de l'Alma-Gare », a organisé un débat sur la crise du logement en Europe. Cet événement a réuni des militants locaux pour le logement, des organisations intermédiaires, des chercheurs universitaires engagés et des professionnels progressistes de toute l'Europe pour un moment de réflexion et d'action.

Alors que le logement redevient un sujet central de préoccupation en Europe et au-delà, et que la Commission européenne mène des consultations sur l'élaboration d'un plan européen pour le logement abordable, ce manifeste résume les priorités et les aspirations en matière d'habitat qui ont émergé des échanges du week-end. Dans son ensemble, cette liste de revendications sert de feuille de route vers un avenir plus juste, plus démocratique et plus durable en matière de logement dans les villes européennes. Elle vise à servir également de point de référence collectif autour duquel ancrer les efforts de suivi du plan européen pour le logement abordable qui a été adopté par l'UE.

NOTE SUR LES CONTRIBUTEURS

Coordonné et consolidé par des chercheurs de la Bartlett Development Planning Unit, de l'University College London et du Centre national de la recherche scientifique (LAVUE-CNRS), ce manifeste s'appuie sur un échange collectif impliquant des personnes liées aux institutions/organisations suivantes :

AKS GemeinwohlStadt e.V. ; ALDA – Association européenne pour la démocratie locale ; Alternative Pour des Projets Urbains Ici et à l'International (APPUII) ; On le fait pour Nous (Marseille) ; Atelier Populaire d'Urbanisme du Vieux-Lille ; Centre culturel du Brabant Wallon ; Réseau brabançon pour le droit au logement ; Centre national de la recherche scientifique (LAVUE-Cnrs) et Université Paris 8 ; Centre Social Alma Gare ; Collectif Airbel ; Collectif Anti-Démolition Roubaix Epeule ; Collectif des Habitants Organisés du 3e (CHO3) ; Commoning Spaces Network ; Community Land Trust Brussels ; Un centre-ville pour tous (CVPT) ; Deutsche Wohnen & Co enteignen (DWE) ; Droit au logement (DAL) ; The Bartlett Development Planning Unit (DPU), University College London (UCL) ; États Généraux de l'Eau à Bruxelles (EGEB) ; Global Platform for the Right to the City (GPR2C) ; Habitat International Coalition (HIC) ; Inter-Environment Bruxelles (IEB) ; Just Space ; La Baraka, Université Populaire et Citoyenne de Roubaix ; London Tenants Federation ; Métropole Label ; Miethäuser Syndikat ; MOBA Housing SCE ; Non à la démolition dans le quartier de l'Alma Gare – Roubaix ; Pas Sans Nous ; Rassemblement Bruxellois pour les droits à l'Habitat ; Refurbish Don't Demolish ; Territoire Zéro Passoire ; Université Libre de Bruxelles (ULB) ; Université de Ratisbonne ; Université polytechnique de Madrid ; World Habitat ; ZEF (Coopérative pour le financement éthique).

REMARQUE : bien que ce manifeste reflète les opinions de l'ensemble des participants à l'atelier de Roubaix, les contributeurs peuvent ne pas être complètement en accord avec chaque terme ou chaque recommandation.

Un Manifeste

Pour un habitat juste et démocratique dans les villes européennes

FAIRVILLE

Funded by the European Union

cnrs

UCL The Bartlett Development Planning Unit

FAIRVILLE

Le projet Fairville est un projet de recherche international et collaboratif qui vise à lutter contre les inégalités urbaines profondément ancrées et les défis qu'elles posent à la démocratie dans les grandes villes et les régions urbaines en soutenant la coproduction et la collaboration ascendante d'initiatives citoyennes dans les quartiers défavorisés. Le projet vise à utiliser la recherche-action participative et la coproduction de connaissances comme stratégies de justice spatiale pour lutter contre les inégalités urbaines qui touchent les villes, principalement en Europe, mais aussi en Afrique.

Pour plus d'informations : https://www.fairville-eu.org/

Manifeste

Pour un habitat juste et démocratique dans les villes européennes

1. Changer le discours sur l'habitat

Nous sommes confrontés à une crise mondiale de l'habitat qui présente des caractéristiques spécifiques en Europe et qui est étroitement liée à l'urgence climatique. Le logement, en tant que bien social et droit humain, est de plus en plus menacé. Les États membres ont l'obligation légale de garantir le droit à un logement abordable et digne, et l'UE peut jouer un rôle clé en leur fournissant des orientations, un soutien et en faisant pression sur eux pour qu'ils agissent. Cependant, lutter contre la crise du logement avec les habitants n'est pas seulement une nécessité pressante. Nous pensons que c'est également une occasion importante pour l'Union Européenne de renouveler son contrat démocratique et de faire progresser la transition juste et écologique, deux de ses objectifs phares.

Pour que cela se produise, le discours sur le logement en Europe doit évoluer afin de reconnaître les principes fondamentaux suivants:

→ Le droit à un logement abordable et digne est un droit humain fondamental (article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme / GC n° 4 CESCR) que les États ont l'obligation de garantir.

→ Reconnaître le logement comme un droit signifie donner la priorité à la fonction sociale du logement plutôt qu'à sa valeur d'échange / sa valeur marchande. Cette priorité implique également de reconnaître le logement comme un *habitat*, un recadrage essentiel qui exige de prêter attention au rôle fondamental que joue le logement dans l'accès aux services individuels et collectifs, aux biens et risques environnementaux, aux réseaux de soins et de parenté, et à la participation citoyenne. En bref, **le logement en tant qu'habitat doit être placé au centre des décisions d'urbanisme.**

→ La crise du logement n'est pas simplement un problème d'offre, elle est le résultat d'un problème systémique lié aux processus de financiarisation qui ont transformé les logements en placements. En tant que telle, elle ne peut être résolue par des mesures d'incitation fiscale, mais nécessite plutôt **une action publique forte, accompagnée d'un contrôle et d'un co-leadership renforcés de la société civile.**

→ Le logement social, public et abordable doit être défendu comme l'un des remparts les plus efficaces contre la pauvreté, les inégalités et la ségrégation socio-spatiale. L'accès à un logement adéquat et abordable doit être (re)positionné comme un droit universel plutôt que comme une prestation sociale résiduelle. Le logement social et ses locataires doivent également être valorisés et non stigmatisés.

→ L'urgence de la crise du logement alimente une crise démocratique en Europe. L'adéquation à la diversité des besoins et l'accessibilité financière du logement devraient être au cœur de toute tentative visant à rétablir la confiance dans les institutions démocratiques publiques, aux niveaux local, national et régional.

→ Les urgences en matière d'habitat et de climat sont étroitement liées. Les questions relatives à la production, à l'entretien et à la performance climatique des logements doivent être considérées comme des éléments fondamentaux de tous les efforts visant à réaliser une transition environnementale juste.

2. Défendre et développer l'accès à un logement adéquat et abordable pour tous

Toute progression vers la garantie d'un droit universel à un logement abordable et digne doit commencer par la reconnaissance, la défense, l'entretien et la réhabilitation des logements abordables existants, dans leur diversité. Les modalités et les pratiques qui ont permis de produire et de maintenir des logements décents et abordables doivent servir de base aux interventions et aux innovations futures. De ce principe découlent les exigences suivantes :

→ Défendre l'existant : protéger l'existence, la typologie et l'accessibilité financière du parc immobilier social, public et des logements véritablement abordables, qui constituent le rempart le plus efficace contre les expulsions et le sans-abrisme qu'elles entraînent dans leur sillage.

→ Construire et mettre à disposition les moyens de défendre le logement abordable : les logements abordables ne devraient pas dépendre de programmes immobiliers *inabordables*. Les collectivités locales devraient disposer des ressources et des capacités nécessaires pour élargir directement et indirectement le parc et la diversité des options de logement permanent non marchandisées sur leur territoire. C'est seulement ainsi qu'elles peuvent rompre la dépendance aux profits accordés aux promoteurs immobiliers et réduire l'exposition du public à des formes d'hébergement temporaire socialement et économiquement ruineuses.

→ Rénover, ne pas démolir : les coûts sociaux et environnementaux de la démolition des logements abordables sont bien documentés. Leur examen permet de formuler une priorité politique claire en faveur de la réhabilitation, plutôt que des projets de logement axés sur la destruction.

→ Non au déclin contrôlé : établir un *droit* effectif à l'*entretien* qui permette aux locataires de logements abordables existants de contester le déclin programmé de leurs logements et de leurs quartiers en imposant aux propriétaires publics et privés une véritable obligation d'entretien.

→ Garantir un droit *significatif* au maintien des locataires, des occupants et de leurs activités. Trop souvent, les programmes de restructuration urbaine menés par l'État ne parviennent pas à équilibrer les besoins et les aspirations

des nouveaux habitants et des locataires déjà là, ce qui entraîne des déplacements contraints et détruit la solidarité sociale.

→ Se prémunir contre les expulsions forcées : les programmes de rénovation urbaine, de relocalisation et de réinstallation doivent garantir qu'aucun individu ou famille ne soit privé de son logement en dehors d'une procédure régulière, d'un recours juridique adéquat et sans garantie d'accès à un logement alternatif approprié dans le même quartier (si souhaité).

→ Contrôler les loyers et mettre fin à la vente de logements sociaux ! La sous-réglementation des marchés locatifs privés et la privatisation des logements sociaux sont des facteurs de plus en plus importants de pauvreté et d'inégalité dans les villes européennes. Il est urgent de prendre des mesures pour contrer ces deux phénomènes.

→ Occupez-les ou cédez-les : les municipalités et les regroupements citoyens devraient être habilités à créer et/ou à utiliser des mécanismes fiscaux, d'aménagement et/ou d'expropriation pour lutter contre la prolifération des logements vacants et la spéculation foncière dans les villes. Par exemple, les droits de préemption municipaux devraient être renforcés et étendus aux groupements collectifs organisés notamment autour de l'Économie Sociale et Solidaire.

→ Lutter contre les chaînes spéculatives : mettre en place des instruments réglementaires solides et adaptés aux contextes locaux afin de freiner et d'inverser la financiarisation du logement, tels que : le contrôle des loyers ; les moratoires sur les expulsions ; les mécanismes d'expropriation (des bâtiments vides et des grands propriétaires) ; les plans d'urbanisme anti-spéculatifs ; les obligations de construction de logements sociaux imposées aux promoteurs immobiliers ; la réglementation et l'interdiction des locations à court terme, etc. Et ensuite, mettre ces instruments en application !

→ Limiter les locations à court terme afin de faciliter l'accessibilité et la disponibilité des logements. La politique du logement doit être rééquilibrée afin de lutter contre les effets profondément négatifs exercés par les plateformes numériques de location meublées de courte durée (telles qu'AirBnB) sur la disponibilité de logements abordables, sûrs et de long terme dans les quartiers centraux attractifs et bien desservis.

→ Reconnaître et encourager un réseau diversifié de modalités et de fournisseurs de logements abordables. La politique du logement abordable doit reconnaître et investir activement dans le soutien d'un large éventail de formes de logements abordables (y compris les logements légers) et d'acteurs. Elle doit inclure ceux qui se situent en dehors de l'État et du marché, par exemple les coopératives, les fiducies foncières communautaires, etc.

3. Pas sans nous ![1] Le logement est une question démocratique

Le logement est essentiel au bien-être individuel et au sentiment d'appartenance commun. À l'inverse, la précarité croissante du logement et l'aggravation des inégalités sapent la participation à la vie collective et à la prise de décision démocratique. Cette érosion du logement social et abordable contribue à un désenchantement croissant à l'égard de la gouvernance démocratique.

Pour y remédier, nous appelons à :

→ Reconnaître que les logements adéquats et abordables constituent un levier essentiel pour lutter contre l'impact des inégalités croissantes sur la crise de la démocratie en Europe. Cela implique, dans un premier temps, d'établir des critères clairs et transparents en matière d'accessibilité financière (par exemple, les coûts du logement et les factures ne devraient pas dépasser 30 % du revenu des ménages), ainsi que des normes de qualité rigoureuses pour les logements sociaux et publics.

→ Reconnaître la diversité des besoins et des aspirations en matière de logement dans les différents groupes sociaux et donner la priorité à la protection et à l'expansion du parc de logements abordables *dans toute sa diversité*. Les citoyens et les habitants ne devraient pas être contraints d'être propriétaires de leur logement. L'accession à la propriété devrait être considérée comme un choix plutôt que comme la priorité du droit à habiter. Dans la plupart des contextes, les logements locatifs protégés restent de loin l'option la plus viable pour la majorité.

→ Reconnaître et soutenir l'ensemble des options de logement et d'habitat abordables, gérés par la communauté, non marchandisés et autogérés.

1. Pas Sans Nous est le nom d'une association française créée en 2014 à la suite de la publication du rapport Bacqué-Mechmache : « Pour une réforme radicale de la politique urbaine. Cela ne se fera plus sans nous ». Composée de citoyens actifs, de collectifs et de représentants d'associations issus des quartiers populaires de France, Pas Sans Nous se définit comme la voix de ces quartiers dans le cadre de la politique urbaine.

LA COPRODUCTION SELON FAIRVILLE : UN REMÈDE DÉMOCRATIQUE ?

Qu'est-ce que la coproduction ? Le projet Fairville donne à ce terme une définition basée sur l'observation de pratiques de solidarité en milieu urbain : il s'agit du processus par lequel des citadins mobilisés pour faire avancer une cause commune s'associent à des acteurs organisés pour obtenir et produire ensemble un bien commun ou un service direct. Ce faisant, la coproduction avec des experts indépendants, des universitaires ou des alliés, voire avec certaines collectivités locales passe en général par des processus de co-définition en amont des stratégies permettant d'arriver à l'objectif identifié. Ce processus inclut en général l'identification ou l'affirmation des priorités par les citoyens organisés (par exemple : défendre des immeubles ou un quartier « contre » la démolition ou des évictions ; permettre le relogement sur place ou dans le quartier ; obtenir des avancées en termes de gestion du bâti ou de qualité de l'environnement ; alerter sur des pollutions ou des nuisances). Dans la coproduction, les « alliés », sans perdre de leur autonomie, se mettent gratuitement au service de ces mobilisations. S'il s'agit d'universités ou de chercheurs, comme pour Fairville, iels font de ces priorités sociales et environnementales un objet de recherche co-défini avec les acteurs de terrain.

La coproduction selon Fairville part de l'observation et de l'accompagnement de « mouvements sociaux » qui requièrent la formation de savoirs spécialisés et s'inscrivent dans une volonté, notamment de penser ces savoirs et de forger des catégories d'action nécessaires au soutien d'initiatives citoyennes dont la valeur se mesure à leur innovation sociale et/ou à leur volonté de s'inscrire dans un changement pour une « ville juste ». Alors que les États se retirent de plus en plus de l'aide accordée aux organisations de la société civile, la coproduction n'a pas vocation à se substituer à l'État mais à faire valoir les enseignements de ces initiatives pour une transition juste et davantage d'égalité. C'est ainsi que la coproduction est pensée comme une réponse insuffisante, mais comme un cadre permettant un accompagnement à la fabrication de savoirs plus horizontaux.

Notre vision de la coproduction ne veut pas idéaliser ses capacités de changement ni refuser de voir ses contradictions. Elle se propose de montrer l'étendue des possibles leviers d'action collective, sur la base d'une reconnaissance des inégalités à combattre, y compris au sein des coproductions elles-mêmes (par exemple, en évitant que les « sachants » ou les élites locales prennent le pouvoir, Faldi et al., 2019). Elle diffère en cela de la littérature plus commune sur la coproduction, qui la définit comme une relation collaborative entre des entités différentes : autorités publiques et groupes organisés de citoyens (Ostrom, 1996). Ainsi en est-il de la littérature sur la coproduction de services (Mitlin, 2008) dans des pays du Sud global ou dans des contextes d'absence de service public ou de faible capacité à les gérer. En déléguant ainsi la fourniture de certains services de base, les autorités compétentes fabriquent, avec les organisations de la société civile ou communautés de base une coproduction spécifique.

Dans la vision de la coproduction citoyenne, l'apport de services spécifiques n'est pas tant en jeu que la montée en compétence collective à identifier un problème et à créer un plaidoyer ou une stratégie collective commune. Cette coproduction urbaine ou environnementale est critique et indissociable d'un redéploiement des pouvoirs, notamment dans les luttes pour le droit à la ville dans les quartiers précaires ou dans les mobilisations pour la dignité urbaine (Gonsales, De Assis Comaru, Barbosa, 2025 ; Deboulet, Havard dit Duclos, Urvoy, 2026).

Enfin, si la coproduction est une forme de participation, elle en diffère en ce que l'initiative vient de la reconnaissance par les universités et les associations de soutien des demandes et des priorités citadines et de leur accompagnement. Formulée ainsi, Bruxelles, Paris, Marseille, Berlin, Londres et bien d'autres villes européennes et non-européennes connaissent des formes de coproduction : un appel à la collaboration par les organisations pour la lutte contre les inégalités urbaines venue « du bas », une demande de soutien et de réflexion des premiers concernés… C'est ce renversement de fabrication de la science « citoyenne » et des processus d'action qui permet aussi de penser une participation choisie et non imposée. Ceci suppose, bien entendu, de pouvoir/vouloir entendre et accorder de l'attention, du *care*, à ceux et celles qui résistent et que nos villes financiarisées et nos états démocratiques invisibilisent de plus en plus. Il s'agit de ne pas attendre la prochaine vague de chaleur ou les prochains feux de forêt pour écouter et accompagner les communautés déjà organisées. ●

Agnès Deboulet, coordinatrice du programme Horizon Europe Fairville

LES PRATIQUES DE COPRODUCTION EXPOSÉES

Comment produire des connaissances et imaginer des solutions collectivement à partir des réalités vécues sur le terrain ? En novembre, une exposition à la Faculté d'architecture de l'Université libre de Bruxelles propose d'explorer cette question à travers les expériences du projet européen Fairville.

Conçue comme un parcours circulaire, l'exposition présente la coproduction non comme une méthode figée mais comme une pratique qui se construit dans des contextes spécifiques. Elle met en lumière la manière dont habitants, associations, chercheurs, professionnels et institutions peuvent collaborer pour répondre aux défis urbains contemporains.

Le point de départ est celui des inégalités qui traversent nos villes : inégalités sociales et spatiales, pressions environnementales, expositions différenciées aux risques ou difficultés d'accès à la participation démocratique. Souvent peu visibles, ces fractures influencent pourtant profondément les conditions de vie et les capacités d'action des populations concernées.

L'exposition s'appuie sur les expériences menées dans les sept Fairville Labs de Bruxelles, Berlin, Londres, Marseille, Attique de l'Ouest, Giza et Dakar. Plutôt que de présenter des résultats définitifs, elle donne à voir des expérimentations, des apprentissages et des questionnements. Chaque laboratoire témoigne de formes de coproduction adaptées à son contexte local.

Au fil du parcours, les visiteurs découvrent les promesses mais aussi les tensions de ces démarches. Dans quelles conditions la coproduction peut-elle contribuer à une transformation plus juste des territoires ? Comment créer des espaces de dialogue durables entre des acteurs aux savoirs et aux intérêts différents ? Comment partager réellement le pouvoir d'agir et de décider ?

L'exposition aborde également la question du changement d'échelle : comment diffuser les apprentissages issus de ces expériences et construire un langage commun autour de la coproduction ? Cartographies participatives, récits issus des laboratoires, outils collaboratifs et productions collectives jalonnent ce parcours.

L'objectif n'est pas d'apporter des réponses définitives mais d'ouvrir un espace de réflexion sur les possibilités qu'offre la coproduction pour réduire les inégalités et renforcer les pratiques démocratiques.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'exposition Fairville se tiendra du 18 novembre au 11 décembre 2026 au musée de la Faculté d'architecture de l'Université libre de Bruxelles, Place Eugène Flagey 19 à Ixelles.

Plus d'informations sur la programmation, les horaires et les événements associés seront prochainement disponibles sur **www.fairville-eu.org**.

L'exposition est organisée par les partenaires du projet européen Fairville et financée par le programme Horizon Europe de l'Union européenne. ●

Catalina C. Dobre, Giuseppe Faldi et Luisa Moretto, Faculté d'architecture La Cambre Horta, Université libre de Bruxelles

4. La justice en matière de logement : une action pour le climat

Le logement est un concentré de questions environnementales et l'appel à la justice en matière de logement est aussi un appel urgent à l'action pour le climat. Qu'il s'agisse de privilégier la réhabilitation plutôt que la démolition ou de promouvoir des méthodes de construction zéro carbone ou à faible émission, les gouvernements et les institutions de l'UE doivent considérer la transition écologique autrement que comme un simple mécanisme d'amélioration de l'efficacité énergétique. Ces institutions doivent assumer l'impact écologique transformateur d'un habitat véritablement abordable pour tous.

→ Promouvoir, protéger et financer les aménagements et les réhabilitations thermiques sans artificialisation des sols: les collectifs qui défendent la réhabilitation thermique sans consommer de nouvelle emprise foncière doivent être valorisés, protégés et financés. Les autorités locales devraient être mandatées et équipées pour financer et coordonner des programmes de formation communs destinés aux employé·es et aux regroupements citoyens afin de soutenir ces initiatives.

→ Démocratiser les réhabilitations grâce au pouvoir réel des locataires : les locataires des logements sociaux et des quartiers populaires devraient être soutenus pour élaborer tout programme de décarbonation, de rénovation ou de réhabilitation ayant un impact sur leur quartier. Une représentation significative des locataires dans la prise de décision devrait être imposée dès le départ, grâce à un droit garanti à la coproduction, soutenu par des ressources autonomes et des formations.

→ Donner la priorité aux matériaux et méthodes de construction à faible impact et non extractifs : reconnaître que la transition juste et écologique ne se limite pas à l'efficacité énergétique et thermique. Les initiatives de logement financées par des fonds publics devraient exclure les matériaux et méthodes de construction basés sur l'extractivisme, la déforestation et polluants. La priorité doit être donnée à la promotion des alternatives durables et à faible impact. ●

Cette reconnaissance de **formes d'habitat associés à des choix de vie appropriés et légitimes** comprend : les coopératives de logement communautaires, les fiducies foncières communautaires ou diverses formes de « logements légers ». Cela signifie rejeter la répression, garantir l'accès à la terre pour ces logements et élargir ou décentraliser les cadres réglementaires afin de permettre et de maintenir des logements abordables pour tous.

→ Pas sans nous ! Soutenir et aider les résidents, les habitants et les locataires, qu'ils soient logés ou non, dans la prise de décision relative à tous les processus liés à leur quartier, depuis la conception de mécanismes participatifs jusqu'à la gestion démocratique des bâtiments et des espaces communs, en passant par les processus de planification. Cette déclaration devrait également s'appliquer aux ménages sans abri (et aux enfants), qui devraient être la priorité absolue.
→ Égaliser les chances : donner aux locataires les moyens de défendre efficacement leurs droits vis-à-vis des propriétaires et des promoteurs immobiliers, et faire respecter le droit au logement en tant que droit humain avec des possibilités de recours et de sanctions. Il est important que le droit de s'organiser et d'être entendu soit inscrit dans la loi.

→ Imposer la transparence, la consultation publique et une large représentation des locataires et des personnes concernées dans toutes les décisions relatives au logement et à l'habitat, aux projets d'aménagement urbain, aux initiatives et aux politiques liées au logement.

→ Permettre une participation significative aux politiques et aux programmes immobiliers ou politiques urbaines. Ceci doit se faire grâce à l'élaboration de processus de participation accessibles, la production de documents traduits et rédigés dans un langage simple, et à la mise à disposition d'une assistance technique indépendante à chaque étape du processus de planification. Les organismes publics ou les programmes de régénération qui ne se conforment pas à ces exigences doivent faire l'objet de sanctions. Les médiateurs et les défenseurs des droits doivent être correctement financés et facilement accessibles.

→ Flécher en priorité les ressources nécessaires au logement abordable dans toute sa diversité. Créer ou permettre aux institutions à but non lucratif de financer des logements sociaux, communautaires et abordables. S'appuyer pour cela sur des institutions financières à but non lucratif aux niveaux européen, national, régional et municipal afin de canaliser les capitaux vers le logement social et abordable, soutenir la coproduction de logements et les processus qui la rendent possible. Enfin, garantir la responsabilité des gouvernements, des acteurs privés et des promoteurs immobiliers pour faire du logement un droit et un bien social.

Illustration couverture:
Saïda El Yousfi

Photos:
Learning with and From Alma Gare, Roubaix. Alex Macfarlane, 2025

Ce projet a reçu un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon Europe de l'Union européenne pour la période 2023-2026 dans le cadre de la convention de subvention n° 101094991, thème HORIZON-CL2-2022-DEMOCRACY-01-03 – L'impact des inégalités sur la démocratie.

Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois ceux des seuls auteurs uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne.

Ni l'Union européenne ni les organismes financeurs ne peuvent en être tenus responsables.

FAIRVILLE

LES EGEB

20 ANS D'EXPÉRIENCES MISES EN ÉCHEC ?

Les États généraux de l'eau de Bruxelles (EGEB), organisation de la société civile bruxelloise, sont porteurs d'une expérience riche de nombreuses tentatives pour établir un rapport constructif avec l'institution publique autour de la question des inondations. Quel bilan tirer de cette expérimentation au long cours ?

Dominique Nalpas (EGEB)

Il y a plus de 10 ans, les EGEB proposent de développer un projet de bassin versant solidaire avec nombre de comités d'habitant·es et la commune de Forest. Le bassin versant solidaire est une forme structurée, instituée, coproduite pourrait-on dire, issue du concept philosophique de « solidarité de bassin versant » dont il s'inspire. Pour comprendre ce concept, il nous faut remonter 25 ans en amont encore. Fin 2001, début 2002, la crise du bassin d'orage Flagey, sur laquelle nous reviendrons plus tard, se fait assez intense. Des habitant·es du quartier Flagey disent « non » au bassin d'orage, arguant que le dossier est mal monté, non démocratique et susceptible d'occasionner de nombreuses nuisances pour les habitant·es et commerçant·es des quartiers, du fait du gigantisme de cette solution exclusivement technique.

Parcours citoyen, un collectif actif dans ce quartier, décide de ne pas abandonner les habitant·es de la rue Gray qui vivent des inondations répétées tout en questionnant la technique du bassin d'orage. Il propose une solution écologique de gestion de l'eau à hauteur du bassin versant. Vingt ans plus tard, les politiques publiques parleront de Gestion intégrée de l'eau de pluie (GIEP). Mais à l'époque, le bourgmestre d'Ixelles dé-légitimait les habitant·es qui s'opposaient au bassin d'orage, arguant que ces dernier·es vivant en amont de la rue Gray n'étaient pas solidaires des plus démuni·es – celleux de la rue Gray. Ce faisant, dans un contexte de manque de dialogue direct avec le quartier, il passait sous silence les peurs et craintes légitimes qu'occasionneraient huit ans de travaux et de nuisances diverses tout en renforçant une opposition entre habitant·es vivant à l'amont et celleux de l'aval. C'est pour dépasser cette mise en opposition des habitant·es et le poids prépondérant de l'expertise technique qu'est née la notion hybride de « Solidarité de bassin versant » [1], qui articule dimensions sociales et environnementales. Dans l'esprit de Parcours citoyen, ce concept offrait une belle entrée au droit à définir collectivement son environnement. Il est toujours vivant dans le chef des EGEB, lointain héritier de cette expérience.

Les EGEB se sont constitués suite à la crise de la StepNord (2011) par le refus du chantage écologique mené par Véolia dans une perspective qui selon les acteur·ices issu·es [2] du conflit Flagey avait pour objectif d'entamer un processus de privatisation de la gestion de l'eau à Bruxelles. Les EGEB s'opposaient à ce regard en proposant une gestion de l'eau en bien commun.

LA PREMIÈRE EXPÉRIENCE STRUCTURÉE À FOREST

C'est dans un tel cadre que les EGEB, avec plusieurs comités d'habitant·es de Forest, ont organisé des promenades exploratoires suivies de cartographies collaboratives pour donner une visibilité à une potentielle gestion commune de l'eau sur le versant de Forest, en offrant une image de ce que pourraient devenir de nouvelles trajectoires de l'eau : les Nouvelles rivières urbaines. Les résultats ont été présentés à la commune de Forest qui y a vu un potentiel innovant. Nous avons dès lors – tou·tes ensemble – décidé de coproduire une première assemblée en 2014 pour présenter ces travaux aux opérateurs de l'eau et au public. Ce qui a fait sensation. Plusieurs nouvelles idées ont alors émergé des comités, avec le soutien de la commune. Vu le succès, nous nous sommes retrouvé·es un an plus tard pour faire le bilan, mais surtout pour convenir d'une forme organisée permettant de soutenir financièrement la réalisation de projets inspirés des propositions citoyennes, le versant solidaire de Forest [3].

Nous avions élaboré un véritable organigramme [4] pour imaginer collectivement un mécanisme qui permettrait de reconnaître les projets venant du terrain, des collectifs divers, de les faire dialoguer dans des assemblées bisannuelles et les soutenir auprès des pouvoirs régionaux. Le secrétariat de cette forme d'institution « molle » était composé de la commune de Forest et des EGEB.

LA DOUCHE FROIDE

Moins d'un an plus tard, l'expérimentation s'arrêtait dans un grand silence. Nous ne comprendrons cet arrêt que plus tard, et partiellement.

Nous percevons trois niveaux d'explication. D'abord, il y a le conflit entre des comités d'habitant·es et la commune autour de la densification du territoire, notamment à propos de projets immobiliers dont nous avions obtenu, avec les comités, de réduire l'emprise du bâti en exerçant une sorte de droit au paysage, par la réhabilitation de ruisseaux traversant leurs parcelles [5]. Mais lors des enquêtes publiques, on assistait à un recul de ce droit au paysage par l'emprise accrue du bâti. Cela provoquait des confrontations qui ont amené un échevin à nous dire « *tenez vos troupes !* ». Comme si nous avions une maîtrise sur les habitant·es et comités. Cela n'a jamais été la volonté des EGEB et ne le sera jamais !

La deuxième explication est d'un tout autre ordre. En 2015, le secrétariat du bassin versant solidaire de Forest demande un soutien financier à Vivaqua pour faire une étude indépendante sur le potentiel hydrologique des Nouvelles rivières urbaines [6] (NRU) afin de déterminer la nécessité de la construction d'un bassin d'orage au niveau du square Lainé. En effet, les jardiniers du Jardin Essentiel situé sur ledit square craignaient de voir ces travaux advenir. Plusieurs mois après cette demande, Vivaqua vient présenter son ➡

étude à la commune de Forest. Elle conclut que le bassin d'orage reste essentiel (plus que le jardin ?), renvoyant les NRU à des pipis de chat. Nous avons exprimé notre désaccord, rappelant que nous avions demandé un financement pour une étude indépendante et qu'il fallait inclure et qu'il fallait inclure dans les calculs les effets des NRU à réaliser (au moins le temps de l'étude et de la construction du bassin d'orage estimée à une durée de 6 à 8 ans). Nous n'avons jamais pu discuter de ce point avec la commune, laquelle a accepté le résultat de l'étude sans broncher, du moins de manière ouverte.

Le troisième point est plus spéculatif. Nous ne saurons sans doute jamais le fin mot de l'histoire. Mais nous avons l'impression que le pouvoir régional ne souhaitait pas de « participation » citoyenne liée à la politique de l'eau à mener en Région bruxelloise. Bref, dans une visée d'analyse systémique, un blocage ou une rupture vient souvent de trois raisons différentes, trois formes de causalités qui s'enchevêtrent. Nous y étions. Cela s'est traduit donc par un silence sidéral de la part de la commune, notre premier partenaire en coproduction de cette tentative avortée de versant solidaire de Forest.

VERS DE NOUVELLES ALLIANCES

Qu'à cela ne tienne, nous avons produit un document lié à l'expérimentation du Versant Solidaire de Forest que nous avions intitulé *Questions de recherche* [7]. Nous étions conscient·es de la nécessité de mieux comprendre ce que nous étions en train de faire. Petit acteur de la société civile, il nous fallait gagner en capacité à agir par l'alliance avec le monde beaucoup plus « légitimé » que nous qu'est le monde académique, celui de la recherche scientifique et du savoir technique.

Cela tombait bien : Innoviris lançait son appel à projet Co-create que nous trouvions bien calibré pour nos recherches. Bref, le temps était même venu de trouver des moyens financiers pour continuer cette enquête au long cours que nous avions menée jusque-là quasi sans moyens financiers. Nous avons contacté des ami·es chercheur·euses en sciences sociales ; parallèlement, nous avons été contacté·es par des chercheur·euses en hydrologie dans une perspective de science citoyenne – le moment était mûr. Nous nous sommes accordé·es pour créer une plateforme réunissant la société civile, des centres de recherche de plusieurs universités et des bureaux d'étude techniques et d'architectes. Nous avons appelé cette plateforme de recherche-action Brusseau [8].

L'idée centrale de ce projet de recherche était de créer des Communautés hydrologiques (CH) comme laboratoires vivants de Brusseau. Se fondant sur le principe de Solidarité de bassin versant, les différentes CH ont été établies à l'échelle géographique de sous-bassins versants, en tenant compte de plusieurs éléments : le relief (lignes de crête) et l'orientation des ruissellements d'eaux pluviales ; les enjeux hydrologiques majeurs (inondations et construction de bassins d'orage) ; les morphologies urbaines ouvrant différents possibles ; et les initiatives citoyennes qui s'y déployaient. Il s'agissait bien de montrer que l'association entre scientifiques et citoyen·nes – pour faire simple – était porteuse d'une capacité à coproduire des savoirs nouveaux permettant une résilience urbaine face aux inondations. Quatre CH se sont constituées sur le versant de Forest de la Senne et dans la vallée du Molenbeek [9].

Cette recherche-action a pu montrer que ces assemblages citoyen·nes/société civile/scientifiques/technicien·nes réunissaient une capacité à démontrer des faits, une volonté de discuter de valeurs (d'usage, d'égalité, e.a.) et pouvaient soutenir l'orientation de décisions dans des situations concrètes et, *in fine*, rendre la ville plus résiliente face aux inondations. Clairement, dans une telle configuration, le bassin d'orage du Square Lainé – contrairement à la position antérieure de Vivaqua – pouvait être remis en question par la création commune de Nouvelles rivières urbaines. Le Marais Wiels pouvait aussi jouer un rôle dans la limitation des inondations, ce qui fut l'un des arguments pour son rachat par la Région (avec le soutien de Bruxelles Environnement)… Le ruisseau du Zeyp méritait d'être réhabilité à Ganshoren en traversant les parcelles privées, le Parc Roi Baudouin pouvait devenir une zone tampon et recevoir les eaux de son voisinage, etc.

Outre ces aspects concrets, différents concepts ont émergé comme celui de « demande commune » qui permet de sortir du conflit entre l'expertise d'usage et l'expertise technique, par exemple, mais surtout de se donner un concept qui articule communautés et pouvoirs publics, la « demande commune » se plaçant en amont de la commande publique. La résilience serait cette force d'intégration fine qui se soucie du détail et où les liens entre parcelles (privées ou publiques) en termes de gestion de l'eau et du paysage doivent pouvoir faire l'objet de recompositions multiples en fonction des situations.

« *Le temps est peut-être venu pour qu'un dialogue s'établisse entre les processus émergents partant de situations locales* [avec ses habitant·es et sa société civile, ndlr] *insérées dans le concret du territoire et les dynamiques institutionnelles, plus générales : faisons de la cocréation un intérêt général* [10]. » Cette phrase tirée des conclusions du dernier rapport scientifique était un appel à continuer l'aventure commune en l'ouvrant aux institutions publiques qui, dans le cadre de Brusseau, n'avaient été qu'effleurées. Innoviris y était largement favorable.

SOLIDARITÉ ENTRE COMMUNES DANS LA VALLÉE DU MOLENBEEK ?

Lors de la remise du rapport de l'étude Aquatopia [11], les EGEB ont proposé de créer une solidarité de bassin versant intercommunale, le comité d'accompagnement du Molenbeek (le CAM), dont le secrétariat était tenu par les EGEB et qui avait pour objectif de tenter de créer une vision stratégique commune dans la perspective d'y intégrer

les habitant·es de cette vallée. Il a notamment abouti à la production d'un petit journal, *Créons ensemble une solidarité de bassin versant*, et à l'organisation de Cafés des savoirs. Cela formait un socle de confiance commun qui a pu grandement influencer la mise en place d'un projet Brusseau Bis.

C'est en effet avec l'appui de ce CAM que l'expérimentation Brusseau Bis – soutenue par Innoviris – s'est mise en place, en reprenant quasiment les mêmes acteur·ices académiques-techniques-société civile que celleux de Brusseau et en y associant, cette fois-ci, des institutions publiques, notamment les quatre communes de la vallée du Molenbeek, Vivaqua et Bruxelles Environnement. Brusseau Bis [12] devait être la mise à l'épreuve de « coproduction institutionnelle » [13] de l'approche de Brusseau. Peut-être avec Brusseau avions-nous fait quelques erreurs stratégiques, notamment en proposant l'élaboration d'outils de soutien à la constitution des communautés hydrologiques, en oubliant de les consolider nous-mêmes. Nous avions découpé l'expérimentation en phases d'action : émergence, co-diagnostic, co-création, co-design, co-décision, co-gestion. Cela a permis la production d'outils tels que des tutoriels. Mais nous n'avions pas réussi concrètement à recréer des communautés hydrologiques ouvertes aux institutions publiques ou vice versa…

Après quelques mois d'action, nous avons senti des blocages importants. Par exemple, l'un des outils était une charte de bassin versant solidaire pour approfondir les relations initiées par le CAM. Ce travail d'écriture commun s'est arrêté d'un coup, sans autre forme de procès qu'un vide sidéral avec la société civile. Toutes ces relations tissées patiemment disparaissaient d'un geste invisible, les portes semblaient fermées. Un nouveau texte apparaissait – meilleur certes – mais signifiant notre mise à l'écart de l'aventure, sans débat.

ENCORE CETTE ABSENCE DE DIALOGUE

Sur un plan plus général, après plus de deux ans d'expérimentation, les opérateurs de l'eau et une commune nous ont indiqué ne pas être intéressés par la coproduction : « *Trop chère, trop chronophage, trop complexe* ». Ce message court et péremptoire ne s'est accompagné d'aucun débat. Pourtant, pour renforcer la résilience urbaine face au changement climatique qui est un problème complexe, « *les programmes descendants, linéaires, de conception, de mise en œuvre et de suivi ne suffisent pas. Au contraire, les interventions qui s'appuient sur les organisations de la société civile, les décideurs politiques et les universitaires pour coproduire des représentations plus inclusives des risques urbains et des priorités en matière de résilience peuvent influencer plus efficacement la prise de décision. Cependant, pour que les interventions de coproduction aient un impact, elles doivent tenir compte des rapports de force qui régissent l'urbanisation et les risques climatiques* » [14].

Nous aurions pu discuter de l'expérimentation elle-même, trop sophistiquée peut-être. Nous aurions pu parler d'une culture à créer, d'un apprentissage qui prendrait certes du temps à tous les échelons et surtout au sein des administrations ; du coût épongé de la coproduction grâce à d'autres bénéfices (pas nécessairement financiers) ; et tant d'autres choses encore. Mais non, nous sommes soumis·es à une disqualification de nature paradoxale : nous n'aurions pas suffisamment pris connaissance de ce que les opérateurs de l'eau produisaient eux-mêmes, nous renvoyant à une coproduction sans co-. Les pouvoirs publics auraient pu en parler *a priori* plutôt qu'*a posteriori*.

Face à cet échec de la cocréation, nous avons pensé avec Brusseau que notre analyse de la problématique était insuffisante. La gestion intégrée de l'eau de pluie, devenue politique régionale officielle, n'était pas du ressort de la seule politique de l'eau mais aussi de la politique de l'aménagement du territoire, d'une politique de la ville, voire d'une politique culturelle et sociale.

Nous avons profité de l'opportunité de l'étude hydraulique du Molenbeek pour proposer un débat politique sur ces questions. L'étude visait à modéliser un bassin d'orage dans cette vallée au regard d'un potentiel de Gestion intégrée de l'eau de pluie (GIEP) pour réduire les risques d'inondation [15]. Pour qu'il y ait une GIEP effective, il fallait une volonté politique réelle cocréative et paysagère s'inscrivant dans la fameuse Solidarité de bassin versant pour instituer une sorte de « contrat de vallée ». Dans une époque où tout message doit être réduit aux quatre lignes d'Instagram, nous avons transmis notre proposition un peu complexe – toutefois avec un effort de communication [16] – aux parlementaires régionaux ainsi qu'aux élus communaux de la vallée du Molenbeek. Les présidents de commission parlementaire nous ont répondu plutôt positivement.

> Les opérateurs de l'eau et une commune nous ont indiqué ne pas être intéressés par la coproduction : « Trop chère, trop chronophage, trop complexe ».

Quel n'a pas été notre étonnement, dès lors, de voir un courrier émanant de la plateforme régionale de l'eau, transmis aux parlementaires, indiquant longuement que la Région, par l'entremise de son administration, avait mis en place nombre d'actions publiques dans le sens de la GIEP – ce que nous n'avons jamais contesté – mais y ajoutant quatre lignes indiquant que Brusseau n'était pas un acteur fiable. Ceci est signé par le conseiller du Ministre de la précédente mandature, président de cette plateforme. Le débat était clos par cette disqualification sommaire. Voilà un ensemble d'administrations voyant dans notre demande de débat public et politique un concurrent ? Cela n'a jamais été notre volonté. La proposition était celle de créer l'inclusion des habitant·es et de la société civile et une meilleure coordination des politiques entre elles, tout en réduisant les coûts globaux pour les services publics, ce qui en soi mériterait déjà un débat, vu l'état des finances publiques.

UNE DERNIÈRE TENTATIVE ?

Revenons à la recherche-action Fairville [17], dont le laboratoire bruxellois n'est autre que celui de la rue Gray, où sévissent des inondations depuis quelques années (malgré la construction du bassin d'orage). Ce problème, repéré dès 2021 au sein d'un Bri-Co [18] (entre autres), n'a pas bénéficié de l'intérêt des pouvoirs publics. Le conseiller eau du Ministre nous a indiqué, dans un premier temps, que le problème de remontée de la nappe phréatique était « normal », dans le sens « inévitable » en fond de vallée. Cependant, avec des organisations sociales du quartier et nous-mêmes au sein de la plateforme *Délier les fils de l'eau* [19] (DFE), nous avons pu démontrer, par une enquête auprès des inondé·es, qu'il s'agissait pour beaucoup de retours d'égout et ce y compris dans les nombreux logements communaux. Mais pour le conseiller du Ministre, nous ne devions pas nous occuper de ce problème et ce contrairement à ce que nous signifiaient les personnes victimes des inondations. Nous ne pouvions les laisser dans un vécu d'indignité, d'isolement, de frustration et de souffrance. C'est ainsi que la plateforme DFE a commencé à initier un travail d'*empowerment* des habitant·es dans la perspective de les soutenir dans une action collective qui a débouché sur l'écriture d'une lettre demandant aux opérateurs de l'eau de soutenir un co-diagnostic de la situation avec les habitant·es. Aucune réponse officielle n'a été donnée à ce jour.

C'est toutefois sur cette idée de production d'un co-diagnostic impliquant habitant·es, société civile, chercheur·euses et opérateurs de l'eau donc, que Fairville a construit son laboratoire bruxellois avec l'ULB et les EGEB, comme partenaires en coordination et la commune d'Ixelles, comme partenaire associé. Mais très vite, ce qui est apparu, c'est l'impuissance patente de l'administration communale face aux questions hydrologiques. Cette dernière prendra la position d'intermédiaire entre opérateurs de l'eau et habitant·es, tout en s'alignant sur la disqualification du partenaire de la société civile du Fairville Lab (les EGEB) par les opérateurs de l'eau. C'est que la question est éminemment politique et pas seulement technique. Il y a, d'une part, la dimension d'individualisation du rapport au risque, promue par les opérateurs de l'eau, et, d'autre part, le fait que la commune pourrait s'allier aux habitant·es car vivant le même problème que ces dernier·es.

Dans ce contexte, les habitant·es ont ouvert une brèche par une interpellation communale qui se perpétue sur la base de rencontres régulières. Si l'on est encore loin de la notion de coproduction, il reste une promesse de mettre en place une « Task Force » autour de la problématique des inondations dans la rue Gray et alentours, en présence des habitant·es, de la société civile et des pouvoirs publics (opérateurs de l'eau et commune). Ce ne sera qu'à partir de cela que nous pourrons commencer à imaginer des pratiques de coproduction. Aujourd'hui aucun signal ne nous donne bon espoir et certain·es plaident pour un renforcement du rapport de force avant toute forme de concertation/négociation. À suivre !

DE LA COPRODUCTION À LA DISQUALIFICATION

Au total de ce parcours de seize ans (pour les EGEB – de 25 ans si on remonte à Parcours citoyen), on peut affirmer que la proposition de coproduction des EGEB avec les pouvoirs publics est un échec. Ce qui ne veut pas dire que les EGEB n'ont pas réussi à déplacer des lignes et à influencer les politiques publiques en matière de gestion des inondations, notamment. Est-ce juste notre méthode qui est à questionner ? Notre comportement ? Nos insistances ? Nos irritations lorsque l'on ne nous parle plus ? Est-ce notre définition de coproduction qui est insuffisante ou erronée ?

Ce qui nous interroge, c'est cette manière qu'a souvent le pouvoir public, que ce soit au niveau politique ou administratif, communal ou régional, de ne pas faire débat, de ne pas entrer dans une discussion rationnelle sur les méthodes et les résultats, mais de substituer la disqualification à une telle attitude – pourtant normale en démocratie. Ce point est central pour nous : s'il y a bien une continuité – structurelle ? –, tout au long de ce qui est une expérimentation menée sur une durée rarement égalée, c'est cette disqualification parlant peut-être plus de la machine institutionnelle qui se défend, que de nous et de nos erreurs. ➡

Quelle serait la fonction d'une telle disqualification ? Que signifie ce « symptôme » [20] ? Nous voyons plusieurs niveaux d'analyse à cela. Premièrement, il y a le refus de la confrontation et du conflit et donc de la politique au sens classique du terme. On se rappelle qu'à Forest il y a eu des désaccords sur les questions de la densification perçue par des habitant·es comme injuste. Pourtant la question est légitime et le débat nécessaire. Avec les inondations rue Gray, on voit qu'il y a une volonté de renvoyer la responsabilité plus à un niveau individuel que collectif. Là aussi, il y aurait un débat sociétal salutaire. Il est clair que dès lors qu'il y a de tels écarts politiques, coproduire devient difficile. Dès lors – certains nous le disent –, nous aurions été trop naïfs en ne tenant pas suffisamment en compte les rapports de force liés aux enjeux politiques.

Un second niveau d'interprétation reste celui du primat du technique et de l'efficacité sur la discussion, la créativité, l'intelligence et la robustesse du collectif [21]. Notre monde reste dominé par l'expertise de l'ingénieur et du technicien et par une logique d'efficacité (économique) à court terme. On le voit notamment avec le conflit sur la réponse qu'a donnée Vivaqua sur le calcul des Nouvelles Rivières Urbaines face au Bassin d'orage du square Lainé. Certes, pour ce qui est des inondations, il y a évolution par rapport à la technique seule du bassin d'orage, mais la maîtrise de l'expertise technique face à l'expertise d'usage – pour faire simple – reste largement dominante, indiscutable et forme *in fine* l'horizon du politique.

Mais il reste sans doute un autre niveau d'interprétation : les acteurs étatiques (politico-administratifs) craignent-ils de perdre du pouvoir ? La coproduction suppose en effet un partage de celui-ci. Nous ne sommes pas loin de penser qu'il y a là une forme de classe sociale qui, dans ces temps de réductions des finances publiques, se resserre sur elle-même, accélérant les formes d'exclusion. Et nous voudrions ici inverser les choses : n'y aurait-il pas un intérêt corporatiste de celleux qui prétendent être les gardien·nes de l'intérêt général ? L'on voit en tout cas que parmi les acteur·ices bruxellois·es nombre sont celleux qui ne croient pas (ou plus) en la possibilité réelle de la coproduction avec les institutions publiques.

UN CHEMIN CONTINU VERS L'INSTITUANT

Nous pensons que ces 15 à 25 anées de recherche et expérimentation, si peu financées au total, donnent une sorte de droit à l'analyse et à l'expression. Et nous remercions IEB de nous donner la place pour poser la question à la société bruxelloise tout au moins. Nous avons la conviction que les grands dérèglements climatiques, écologiques, sociaux et politiques (avec la barbarie qui vient) de notre époque nous obligent à repenser fondamentalement la nature du politique (et de l'économique, ce qui va de soi) et à prendre une attitude instituante et non pas seulement instituée [22]. Ce que nous percevons comme une disqualification continue est un frein à ce qui constitue la chose la plus fondamentale du politique, la démocratie même trouvant son existence dans un imaginaire social et pas uniquement institutionnel. L'institution, nécessaire, n'est pas moteur de renouvellement et, avec les EGEB et nombreux autres acteurs, depuis le début, c'est cela que nous recherchons.

> Ce qui nous interroge, c'est cette manière que le pouvoir public a souvent de ne pas faire débat.

Nous formulons ici l'hypothèse que la notion de coproduction est sans doute trop restreinte si on ne l'intègre pas dans une vision plus large. Lorsque sa visée se limite à aménager un espace au sein de ce qui est déjà institué, elle n'aura pas de véritables effets transformateurs et se retrouvera dans la même impasse que la plupart des processus de participation, un « quelque chose-washing ». Par contre, si la coproduction se considère dans une dynamique instituante, installée dans un mouvement de collectifs agissant avec une réelle part d'autonomie, n'ayant pas peur de *forcer un rapport d'existence fondé sur le conflit*, dès lors, elle peut posséder un sens transformatif modifiant les structures de ce qui fait la décision, mettant en lien écologie et social, cette nécessité.

Un chemin vers l'instituant a été ouvert, il y a sans doute lieu de le perpétuer à partir des nouveaux imaginaires sociaux de notre époque tenant compte des grandes crises qui traversent cette dernière pour produire de nouveaux droits, et de nouvelles formes de distribution du pouvoir pour plus d'égalité. Si la coproduction n'a que la finalité de préserver l'institution, il faudra trouver autre chose encore, il n'y a pas lieu de s'accrocher aux mots. Si inversement, elle permet cet imaginaire social instituant, il ne faut pas avoir peur des mots. Le débat est loin d'être terminé. En attendant, avec Brusseau, en cet été 2026, nous relançonsavec plus de force encore un appel à de nouveaux États généraux de l'eau-sol-arbre-habiter, face aux enjeux climatiques et environnementaux et en faveur de plus d'égalité [23]. ◆

1. Voir https://www.egeb-sgwb.be/article477.html
2. Lire le texte fondateur des EGEB : « Réconcilier la ville avec l'eau », *Bruxelles en mouvements*, n°247-248, p. 20 et sir le site des EGEB [https://www.egeb-sgwb.be/article320.html].
3. Voir les étapes de la construction du Versant solidaire de Forest sur le site des EGEB [https://www.egeb-sgwb.be/rubrique58.html].
4. En guise d'explication de cet organigramme, voir cahier 7 des *Actes de naissance du Versant solidaire de Forest* [https://www.egeb-sgwb.be/article335.html].
5. Voir à cet égard le récit « La source et le ruisseau du Calvaire pour relier les gens » [https://www.egeb-sgwb.be/rubrique157.html].
6. Voir https://www.ieb.be/Les-nouvelles-rivieres-urbaines ou https://www.egeb-sgwb.be/rubrique23.html.
7. Voir le cahier 6 des *Actes de naissance du Versant solidaire de Forest* [https://www.egeb-sgwb.be/article335.html].
8. Quelques explications sur Brusseau : https://www.egeb-sgwb.be/rubrique165.html
9. https://www.egeb-sgwb.be/rubrique167.html
10. Voir la conclusion générale du rapport scientifique #3 de Brusseau [https://www.egeb-sgwb.be/article563.html].
11. Étude Aquatopia: https://www.egeb-sgwb.be/article304.html
12. https://www.egeb-sgwb.be/article367.html
13. Nous empruntons ce terme à Fairville, qui nous était inconnu à l'époque. Voir: *Critical review of the relevant bibliography* sur le site de Fairville [https://www.fairville-eu.org/].
14. Traduit de l'anglais par nous. In B. PEDREGAL, and P. E. DEGELE, « The collaborative dream: the life cycle of knowledge co-production projects and the survival dilemma », *Ecology & Society*, vol. 30, n°2.
15. Approche similaire à celle qui avait été pourtant refusée au square Lainé par Vivaqua quelques années plus tôt.
16. Voir « Le Grand Défi du Molenbeek » [https://www.egeb-sgwb.be/article485.html].
17. Projet Horizon Europe Fairville, voir l'encart central de ce numéro.
18. Les Ateliers de quartier de la Fédération des Services Sociaux [https://www.fdss.be/fr/hors-les-murs/bri-co/].
19. https://www.egeb-sgwb.be/rubrique115.html
20. Dans un système, le symptôme a pour fonction de conserver son homéostasie, c'est-à-dire son équilibre, c'est-à-dire aussi son non changement.
21. Lire O. DE SCHUTTER et T. DEDEURWAEDERE, *Pour un État partenaire. L'innovation citoyenne au coeur de la transformation sociale et écologique*, Namur, Etopia, 2024.
22. Nous voulons nous référer aux thèses de philosophie politique de C. Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Points, 1999 [Le Seuil, 1975].
23. Voir l'éditorial de juillet 2026 de Brusseau : « Pour de Nouveaux Etats Généraux (populaires) de l'Eau-Sol-Arbre-Paysage-Habiter » [https://www.egeb-sgwb.be/article638.html].

BRUXELLES—DAKAR

DES MANIÈRES DE FAIRE LA VILLE, AUX RAPPORTS DE FORCE INVERSÉS

Deux quartiers populaires, l'un bruxellois – la rue Gray dans la vallée du Maelbeek – l'autre à Dakar (la Cité Abdou Diouf) doivent faire face à des inondations. Un même problème mais une approche bien différente.

Ismaila Seye (UrbaSEN) et Dominique Nalpas (EGEB)

D'un côté, un quartier informel, sans cadastre, sans titres de propriété ni droits, ce qui rend invisibles ces quartiers au regard des institutions publiques, mais également un quartier à la vie communautaire, avec une économie distributive et une force auto-organisatrice, porteuse de communs et une capacité écologique ; de l'autre, une grande quantité d'outils techniques dans une vieille ville moderne, dense et cadastrée, avec des propriétaires privés ou publics, des locataires, une foule d'institutions publiques et une certaine puissance redistributive, mais une atomisation des publics et surtout un certain sentiment d'impuissance du citoyen. Qu'apprendre de cette vision en relief?

UN REGARD SUR DAKAR, CITÉ ABDOU DIOUF

Dakar est une ville qui compte une forte population vivant sous le seuil de pauvreté. Mais certains quartiers de la banlieue (Guédiawaye et Pikine) sont encore plus précaires, considérés comme sous-intégrés et qualifiés de « cités de tous les déséquilibres », occupés par des populations socialement défavorisées qui reflètent la trinité des « sans » : sans travail, sans toit, sans ressources. Ces quartiers aux habitats très diversifiés ont été construits dans des zones humides. Si l'accès à une eau potable de qualité n'y est pas mauvais, ces quartiers sont sujets aux inondations, ce qui s'est révélé spécifiquement dès 2009 après plusieurs années de sécheresse.

Cette situation de vulnérabilité a poussé les populations qui y vivent à s'organiser pour tenter de trouver des solutions au vu des institutions publiques largement défaillantes. Pour combler ce déficit, les habitant·es participent largement à la production de leur ville. Ils ou elles n'attendent pas d'y être invité·es. Ils ou elles en sont les premier·es promoteur·ices. À partir d'ici nous emploierons essentiellement le féminin, car il faut bien le dire, ce sont essentiellement les femmes de la Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH) qui en sont les premières instigatrices.

UNE APPROPRIATION COLLECTIVE À TOUS LES NIVEAUX

Tout démarre avec la mise en place par des groupes de femmes d'un fonds rotatif d'un financement alternatif de l'habitat. Si des tontines gérées traditionnellement par les femmes sont courantes en Afrique, permettant d'offrir des microcrédits à des projets économiques, ce fonds offre la particularité de promouvoir des projets à caractère collectif de développement de quartier et notamment de soutenir l'expertise technique[1].

Le principe de la tontine tient en quelques lignes. Un groupe de femmes du même quartier se retrouve chaque semaine ou chaque mois. Chacune verse une somme fixe, décidée ensemble au départ. L'argent forme un pot commun, remis en entier à une seule femme à chaque réunion. Son tour arrive selon un ordre que le groupe a établi lui-même, parfois par tirage au sort, parfois en fonction de qui en a le plus besoin. Le cycle se termine quand tout le monde est passé, puis il recommence. Personne d'extérieur n'intervient dans les règles. C'est le groupe qui décide, et c'est le groupe qui les fait respecter.

Dans le cas du fonds rotatif, l'argent n'est plus redistribué en entier à chaque tour. Il reste dans une caisse commune, et les membres empruntent selon leurs besoins, avec un remboursement étalé sur plusieurs mois plutôt qu'un versement unique. Chaque groupe continue d'épargner à son échelle, mais verse aussi une cotisation à la fédération qui rassemble tous les groupes du réseau. Cette épargne mise en commun alimente un fonds central, où les femmes peuvent emprunter pour financer des projets collectifs de drainage, d'espaces publics. Chaque remboursement remet de l'argent dans la caisse, qui sert ensuite à quelqu'un d'autre. D'où le mot « rotatif ».

Ainsi le fonds rotatif se régénère dans une dynamique circulaire de don et de contre-don. S'il est néanmoins soutenu par des fonds publics externes, ce sont les femmes qui le co-gèrent et qui décident de l'affectation des budgets selon des modalités de gouvernance partagées assez complexes. Cela permet de financer l'expertise technique endogène pour trouver des solutions aux problèmes de logement et d'inondation qui concernent les habitant·es. La fédération ne se contente pas de prêter : elle forme les groupes à la gestion administrative et financière, ce qui renforce les compétences des femmes qui portent le système au quotidien. Les activités d'enquête, de cartographie, de formation, de mobilisation et de participation citoyenne sont coproduites avec les habitantes elles-mêmes. L'expertise technique ne se pose pas en dehors de leurs vies, mais s'adapte aux modes de vie des habitant·es dans une démarche de co-définition/co-création des solutions par l'utilisation de techniques appropriées.

Pour cela, il convient de démythifier les grandes attentes et le « rêve collaboratif » des concepteurs de projets, car ces processus sont souvent marqués par l'incertitude et les conflits. Ces conditions exigent une adaptation et une vigilance permanente de la part des équipes en charge de la promotion afin de favoriser la coproduction dans une perspective réaliste et sociopolitique.

Si l'État intervient en soutien, on peut dire que cela se fait dans une dynamique de rapport de force inversé, comme le disent les habitant·es qui n'entrent pas en position de faiblesse dans la relation, mais bien en position de force vu leur autonomie initiale.

UN REGARD SUR BRUXELLES, RUE GRAY À IXELLES ET VALLÉE DU MAELBEEK

Historiquement, le Maelbeek jouait une fonction productive vivrière aujourd'hui disparue. Par cette transformation, le ruisseau devint un dépotoir et un réceptacle des déchets de l'industrialisation naissante et porteuse de miasmes. Le Maelbeek a alors inauguré, dans l'objectif de l'hygiénisme bruxellois, le principe technique, de grande envergure, de recouvrement des rivières, pour en faire des collecteurs d'égout signant la disparition du paysage de vallée. Cet enfouissement fut d'autant plus masqué que l'urbanisme galopant du XIXe mettait directement à profit cet espace gagné en surface pour créer des voies de communication. L'écologie des cycles de l'eau disparaissait au sein de l'urbain.

Mais les habitant·es les plus précaires restèrent dans le fond de la vallée. Avec l'imperméabilisation des sols, la densification des quartiers ainsi que l'extension du tout à l'égout, les inondations se sont faites de plus en plus nombreuses. Le quartier faillit être complètement détruit dans les années 70 par la construction d'une autoroute urbaine. Celle-ci ne s'est toutefois pas réalisée suite à des luttes urbaines et ce n'est qu'autour des années 2000 que des grands travaux d'ingénierie ont été réalisés tels que l'élargissement du collecteur et surtout du bassin d'orage (place Flagey) pour réduire les risques d'inondation. Ces solutions se sont imposées sans débat local et dans un déficit démocratique.

Après quelques années d'accalmie – grâce au bassin d'orage –, depuis 2021, on assiste au grand retour des inondations, suite au dérèglement climatique, à l'imperméabilisation croissante des sols, à l'absence de mise en place de solutions alternatives... Des habitant·es appellent les pouvoirs publics pour les aider face à ce problème, mais ils ne reçoivent aucune réponse, les administrations se renvoyant la responsabilité entre commune et Région, entre opérateurs de l'eau ou environnementaux, voire entre elles, etc. Certains indiquant même que ces problèmes sont normaux puisqu'ils habitent un fond de vallée. ➡

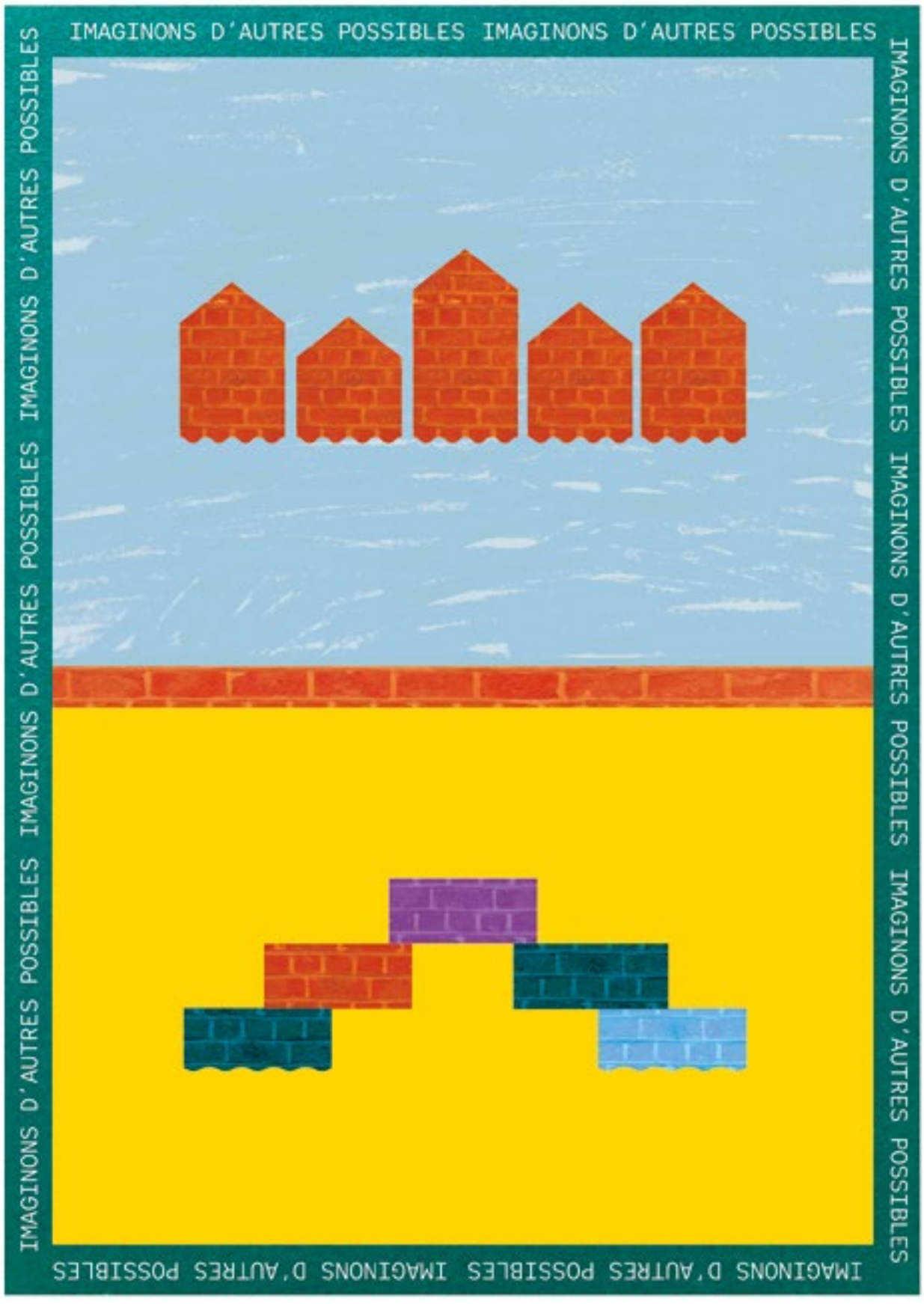

LE DESARROI DE LA SOLITUDE ET LA SI DIFFICILE REPRISE EN MAIN COLLECTIVE

Face au désarroi des habitant·es, différentes associations se sont retrouvées au sein de la plateforme *Délier les fils de l'eau* [2] (DFE) pour entendre la problématique et tenter de la rendre existante par un soutien à l'action collective. Une petite enquête a pu montrer que les habitant·es pouvaient souffrir de différents types d'inondation : de retour d'égout, de remontée de nappe phréatique, de ruissellement. On note également des problèmes de santé qui peuvent être corrélés à ces problèmes d'eau dans les caves. Tout cela étant cumulé aux problèmes d'ordre social : mallogement, précarité, etc. Par dessus tout, les habitant·es se sentent abandonné·es, avec un sentiment de dépossession, d'impuissance et même un sentiment d'indignité.

Une lettre a été envoyée aux opérateurs de l'eau afin de leur proposer de créer un diagnostic hydrologique en commun, mais elle est restée sans réponse. Près de trois ans après l'envoi de ce courrier, et la survenue d'autres inondations en 2024, bien plus graves, il n'y a toujours aucune réponse concrète. Pourtant, entretemps, s'est mis en place le projet de recherche-action Fairville dont le laboratoire se greffe sur la situation de la rue Gray en posant ce genre de questions : comment co-construire un diagnostic et des propositions de solutions ? Comment créer les conditions qui permettent une ressaisie des habitant·es afin qu'il puissent reprendre en main leur devenir ? Aucune réponse n'est encore apportée même si un début de dialogue avec la commune se met difficilement en place suite notamment à l'utilisation du dispositif démocratique de l'interpellation communale. Mais le rapport de force est clairement en la défaveur des habitant·es.

Nous assistons, rue Gray, à l'exact inverse de ce qui se passe dans les quartiers de Dakar : des personnes dont l'impuissance est à la hauteur de la puissance des techniques utilisées et de la force de l'État.

ENTRE PRÉMISSES DE LA PRODUCTION DE LA VILLE ET FIN D'UN CERTAIN CYCLE DE PRODUCTION DE LA VILLE

Il est évident que les conditions ne sont pas comparables entre les situations de Dakar et de Bruxelles et il ne s'agit pas de plaquer une situation sur une autre. Mais ce regard en relief peut nous aider à donner de la profondeur à nos manières de voir.

Nos villes modernes dont le cycle de production date de deux siècles se sont construites sur l'expertise technocratique, décalée des potentiels d'action citoyenne, se détachant des savoirs vernaculaires (s'opposant même au sens commun) au profit d'un intérêt dit « général » déconnecté des situations concrètes. D'une certaine manière, l'histoire de nos villes modernes est une histoire de dépossession de capacité à agir ; l'individu est renvoyé à sa solitude et à une sorte d'impuissance communautaire.

À Dakar, dans la situation des quartiers informels qui nous concerne, la ville instituée n'en est qu'à ses prémisses et c'est par la force de la communauté, avec son autonomie et sa capacité auto-organisationnelle, qu'un rapport plus égalitaire s'installe avec les pouvoirs publics. Il y a beaucoup à dire à cet égard, car ce qui s'établit là, c'est un agencement communauté / pouvoir public, où une situation singulière/intérêt général qui pourrait vivifier la démocratie même.

Ce que l'on pourrait souhaiter à celleux de Dakar – car iels nous le disent – c'est qu'iels ne se laissent pas déposséder de leur capacité à agir soit en se « vendant » au marché (ou à l'État), soit en abdiquant face à l'idée d'un intérêt général qui ferait perdre le sens des singularités et des situations concrètes.

Ce que l'on pourrait souhaiter à Ixelles et dans nos villes à la modernité issue du XIX[e] siècle, c'est de trouver les ressorts créatifs d'une ressaisie citoyenne : faire émerger des formes collectives et communautaires d'action sociale et environnementale, capables à la fois d'appuyer l'action institutionnelle et d'instaurer avec elle un véritable rapport de force, condition d'un nouveau rapport d'existence.

C'est précisément ce mur administratif que la cartographie participative et le plaidoyer communautaire cherchent à faire tomber à Dakar pour rendre ces quartiers visibles aux yeux de l'État. À Bruxelles, l'enjeu n'est au fond pas si différent : il ne s'agit pas de devenir visible en tant que tel, mais de rendre visible la problématique de l'inondation à travers le potentiel d'une action collective et commune.

Si à Bruxelles, rue Gray, nous sentons confusément que nous sommes à la fin d'un cycle d'une certaine manière de produire la ville, à Dakar, dans le quartier Cité Abdou Diouf, il y a au contraire le sentiment d'en être aux prémisses. Dans tous les cas, nous proposons une appropriation populaire des risques, ces derniers étant les résultats d'une manière de produire la ville oublieuse de celles et ceux qui ont à les subir. ◆

1. UrbaSen est une association sénégalaise active depuis 2007 dans les quartiers précaires du Sénégal. Elle accompagne la Fédération Sénégalaise des Habitants dans les études techniques, cartographiques, etc.
2. Cette plateforme est constituée initialement par des organisations à caractère social, environnemental ou sur les questions de logement, etc.

Cet article s'appuie sur les travaux des Fairville lab de Dakar et de Bruxelles, réalisés au sein du programme Horizon Europe Fairville coordonné par le CNRS (Lavue). Réalisé avec le soutien de la recherche-action Fairville.

PRODUIRE UN BUDGET POPULAIRE BRUXELLOIS

Décembre 2025, IEB et la Fédération des services sociaux (FDSS) sont sollicités par Ce qui nous arrive (CQNA) pour animer un atelier intitulé « République populaire bruxelloise ». À l'issue de cet atelier, naîtra la proposition, à la fois ambitieuse et concrète, de se doter d'un budget populaire bruxellois, et ce, alors que le gouvernement fédéral Arizona nous donne un horizon d'austérité à la sauce ultra-libérale. Chronique d'une tentative de construction d'un budget pensé par et pour les Bruxellois·es, un essai toujours en cours d'élaboration.

Claire Scohier (IEB et CQNA)

Ce qui nous arrive[1], c'est un collectif de personnes et d'associations, venant de secteurs variés (social, climat, éducation permanente, santé…), qui se réunissent dans le but de penser à des solutions concrètes, adossées à certains territoires singuliers, certaines pensées avec l'État, d'autres, au contraire, pensées sans l'État. Le collectif est né dans une période marquée par la sidération créée par le Covid-19. Près de 400 personnes partageant ce sentiment que nous ne pouvons plus attendre devant la dévastation sociale et environnementale se rassemblent durant deux jours pleins en septembre 2022 aux Halles de Schaerbeek. Les signaux adressés aux fragilités du monde laissent présager le pire pour la suite. Mais il ne s'agit pas de se morfondre et de nourrir un sentiment d'impuissance mais de trouver collectivement des pistes pour combattre les inégalités et les dominations, pour défendre l'existence des associations qui tentent d'y œuvrer au quotidien alors que leurs moyens diminuent, voire disparaissent.

Fort du succès de la première rencontre, le collectif relancera une nouvelle dynamique les 11 et 12 décembre 2025, toujours aux Halles de Schaerbeek, avec trois objectifs : rester ambitieux face aux attaques qui visent le soin porté aux gens et à la planète, tester de nouvelles pratiques de liens et d'alliances, trouver un meilleur équilibre entre la force de résistance et la force de proposition.

UNE PÉRIODE SANS GOUVERNEMENT

C'est dans ce contexte qu'IEB et la FDSS animeront un atelier intitulé « République populaire bruxelloise ». L'atelier récoltera un succès certain. Il faut dire qu'à ce moment-là précisément, nous sommes sans gouvernement bruxellois depuis plus de 540 jours, une période considérée comme un record mondial. Tout le monde s'affole, les initiatives citoyennes réclamant un gouvernement se multiplient (Collectief 541 –We are Brussels, Respect Brussels…) et tentent de proposer des voies de sortie de crise. Tous en appellent à la formation rapide d'un gouvernement pour éviter une crise institutionnelle et financière. Ils proposent des solutions concrètes, notamment la mise en place d'un conclave politique ininterrompu dès le 2 décembre 2025, avec comme visée d'arriver à un accord de gouvernement et une trajectoire budgétaire.

En effet, la question budgétaire est au cœur de la crise. Le déficit budgétaire (annuel) de la Région bruxelloise est, en 2024, de plus d'1,5 milliard d'euros et la dette totale dépasse, en 2025, 15 milliards d'euros, sachant que la totalité des recettes de la Région représente 6,1 milliards en 2024. Les Agences de notation menacent de dégrader la note de la Région de A+ à A, menace assortie d'un discours alarmiste sur les capacités d'emprunt de la Région. De nombreuses structures, notamment associatives, subissent le régime dit des douzièmes provisoires[2] qui les corsète dans un horizon très court-termiste. Beaucoup espèrent (naïvement) que les choses rentreront dans l'ordre une fois le gouvernement bruxellois en place.

Au même moment, le niveau fédéral, les Régions wallonne et flamande sont déjà dotés de gouvernements, lesquels vont adopter, au pas de charge, des mesures budgétaires « pour remettre les choses dans l'ordre » : réforme de l'assurance-chômage, de l'assurance-pension, des soins de santé, de l'enseignement… avec dans le viseur un objectif majeur : réduire les dépenses. Pourtant, dans le même temps, on augmente drastiquement les dépenses militaires. Le leitmotiv est de ne pas augmenter les impôts, y compris sur les plus gros patrimoines, voire de les diminuer, comme en Région wallonne, via la réforme visant à réduire les droits de succession. Assumer cela revient à refuser d'augmenter les recettes et donc à ne faire les économies que sur le dos des dépenses, dont bon nombre constituent un filet social pour les plus précaires. Comme le signale Clarisse Van Tichelen et Etienne Lebeau, la rhétorique de l'austérité masque en réalité d'autres choix politiques que le gouvernement peine à assumer[3].

> La rhétorique de l'austérité masque en réalité d'autres choix politiques que le gouvernement peine à assumer.

C'est dans ce contexte que nous animons notre atelier sur la République populaire bruxelloise. Parmi nos invité·es, nous avons Fatima Zibouh qui plaide pour des processus de démocratie délibérative et participative. Elle a collaboré dès 2010 avec David Van Reybrouck, lors de nos 541 jours sans gouvernement fédéral en 2011, pour l'aider à mettre en place un G1000. Elle émet plusieurs critiques sur notre démocratie représentative : le fait précisément qu'elle n'est pas représentative (rappelons qu'en-dehors des élections communales, les personnes résidant en Belgique, qui n'ont pas la nationalité belge, n'ont pas le droit de vote) et surtout qu'elle ne consulte la voix des citoyen·nes que tous les 5 ans alors qu'iels devraient être consulté·es tout au long de la législature. Les élections finissent par ressembler à une forme de chèque en blanc. Pour elle, les commissions délibératives permettent de faire remonter les expertises du vécu vers le Parlement. Et de conclure qu'il ne suffit pas d'inviter à une fête mais qu'il faut inviter à organiser la fête. En effet, les transformations sociales ont bien plus de chance d'advenir si les concerné·es participent à la définition des modalités d'adoption de ces transformations[4]. Certes, il y a la légitimité des élections mais est-ce suffisant ? Les dominants ne vont-ils pas avoir tendance à systématiquement favoriser les dominants ?

UNE SOCIÉTÉ CIVILE PLUS VERTUEUSE ?

Ceci dit, s'en remettre à la société civile permettra-t-il nécessairement d'assurer un correctif ? Faut-il rappeler que le G1000 évoqué plus haut a abouti à un consensus mou de l'aveu même des résultats présentés. En matière d'emploi, les pistes plébiscitées étaient notamment la limitation des allocations de chômage dans le temps et l'accompagnement sur mesure des demandeur·euses d'emploi, des mesures reprises aujourd'hui par le gouvernement Arizona. Dans une démocratie malade, il n'y a pas que le pouvoir qui est malade. Le peuple est aussi le reflet de la société du pouvoir d'achat. Les citoyens vivent dans la même société de consommation, hyper-connectée et saturée d'informations que les décideurs. ➡

Il y avait certes de la provocation dans notre choix de parler d'une République populaire. Ce mot de « populaire » sera d'ailleurs longuement débattu à plusieurs reprises au sein des assemblées qui suivront nos ateliers. Certain·es participant·es lui préféraient le concept d'« intérêt général », l'essentiel étant de réaliser un exercice budgétaire qui parte de la société civile, des acteur·ices du bas. Mais s'agissait-il pour autant de créer un budget « grand public », qui plaise à tout le monde ?

Certain·es abondaient dans ce sens, proposant d'ailleurs des dispositifs de nature à assurer une prise de température chez tout le monde : sondages accompagnés de mesures statistiques pour créer des moyennes. D'autres rappelaient que c'était à dessein que nous utilisions le terme « populaire » : non au sens de « populiste » (nous serions alors tombé·es dans le ventre mou d'un « intérêt général » qui n'existe pas) mais en ce sens que les porteurs du projet étaient au contact direct avec les fragilités de la ville, avec les sans-voix qui rament pour accéder à des choses essentielles comme le logement, la santé ou la culture. Il ne s'agissait pas de définir des besoins comme une liste de courses où chacun·e viendrait plaider pour ses intérêts sans solidarité.

Les porteur·euses de l'atelier voyaient un certain danger dans la procéduralisation des processus participatifs. Un risque que le processus prenne le dessus sur le contenu, où le « comment débattre » gagne sur le « quoi débattre ». Restait néanmoins en suspens la question de la représentativité que nous ne pouvions pas évacuer du revers de la main, même si en tant qu'acteur·ices du non-marchand, nous avions beaucoup de choses à dire. Nous avons préféré affirmer que nous n'étions évidemment pas représentatif·ves, tout en étant clair·es pour affirmer d'où nous parlions : un secteur qui peut relayer les voix des exclu·es avec lesquel·les nos structures sont en contact, nous permettant de penser la mobilité à partir des quartiers les plus denses, de penser les crèches à partir des mamans les plus vulnérables, de penser l'accès aux soins à partir des sans-papiers et sans-chez-soi… L'important était d'être transparent sur nos modes de fonctionnement, de solliciter l'assemblée régulièrement sans l'épuiser, pour clarifier nos objectifs et nos modes de faire [5], en laissant de l'ouverture au débat, sans chercher des méthodes cadenassées. Il s'agira au fur et à mesure du processus de mobiliser un maximum d'acteurs diversifiés pour essayer d'élargir évidemment la base.

SE DOTER D'UNE EXPERTISE

Conscients que pour cet atelier, nous ne pouvions nous passer d'une expertise budgétaire, nous avions invité Maxime Fontaine, économiste à l'ULB, qui nous fit remarquer que les économistes, jusqu'il y a peu, étaient rarement invités à la fête mais, que depuis que nos gouvernants étaient taraudés par l'austérité, il n'avait jamais été autant sollicité. Maxime Fontaine a aidé l'atelier à relativiser la situation budgétaire alarmiste qu'on nous servait depuis des mois. Certes, la Région bruxelloise est dans une situation financière complexe, avec une perte d'argent réel lié à la charge d'intérêt, mais la Région n'a pas de problème de financement. Sa note chez les Agences de notation n'est pas si mauvaise. Il y a, selon l'Agence de la dette, peu de risque immédiat que la Région ne soit plus en capacité d'emprunter [6] or la peur du *shutdown* nous fait perdre la notion de ce qui peut être objectivé dans les finances.

Dans l'atelier, cet exposé nous a donné du souffle. Nous étions nombreux·ses à nous être vu opposer sur les derniers mois la phrase-couperet : « Désolé, il n'y a plus de budget », une phrase mettant un point final à tout débat et à toute discussion. C'est pourquoi les participant·es étaient désireux·ses de se réapproprier des connaissances sur les budgets pour mieux saisir les arbitrages réalisés et examiner s'ils allaient dans le sens des besoins des Bruxellois·es. Comme l'ont énoncé nos alliés de Bruscope : « *La volonté de réduire les dépenses publiques ne relève pas uniquement de contraintes économiques liées à la dette : elle traduit une vision de la société. Une vision dans laquelle l'impôt doit être limité et l'action publique réduite à un rôle minimal (sécurité, justice, diplomatie…)* [7]. »

Certes, Maxime Fontaine nous appris que les marges de manœuvre de la Région bruxelloise étaient limitées en termes de recettes en raison de la complexité de la structure institutionnelle belge. Les principales recettes fiscales propres à la Région et sur lesquelles elle dispose d'une certaine maîtrise sont limitées. Mais même en se limitant à des options ne nécessitant pas de modification de la structure institutionnelle de l'État belge, nous verrons, à travers l'exposé de Clarisse Van Tichelen de la CNE, que des pistes crédibles existent pour augmenter ces recettes, notamment en s'attaquant aux niches fiscales privilégiant les populations les plus aisées [8].

Un travail du même type pouvait être réalisé en scrutant l'affectation des dépenses. On pense immédiatement aux 5 milliards d'euros concernant l'extension du métro 3. Mais il y a aussi les millions du projet NEO ou du musée Kanal, les aides aux entreprises visiblement octroyées avec bien peu de contrôle sur leurs effets alors que, dans le même temps, le non-marchand doit justifier à coup de formulaires indigestes le moindre millier d'euros perçu. Il s'agira par la suite de mêler cette expertise froide des milieux académiques avec l'expertise chaude des acteur·ices de terrain.

Lors des ateliers de décembre, nous avions également invité Bruxeo, une fédération patronale représentative des entreprises à profit social bruxelloises, intersectorielle et pluraliste. Elle regroupe des institutions publiques et privées actives dans les secteurs des soins de santé, de l'action sociale, du bien-être, de l'éducation et de l'enseignement, du secteur socioculturel, etc. C'est ce qu'on appelle un corps intermédiaire, une organisation dotée d'une certaine représentativité, située entre l'individu et l'État, qui sert de pont pour dialoguer avec le pouvoir. Les syndicats sont un corps intermédiaire par excellence.

Échanger avec Bruxeo nous a permis de disposer d'une meilleure connaissance de la force du secteur non marchand dans l'économie bruxelloise, de la perception des différents acteurs impliqués sur ces questions, des contraintes du système et de l'angle mort dans les politiques de l'apport de l'approche préventive : « *Il faut continuer*

à investir dans le non marchand parce que c'est rentable. Il crée de l'emploi peu délocalisable (100 000 emplois) et améliore le quotidien de milliers de personnes. On a diminué de 15 % les budgets des services de première ligne, par exemple ceux qui gèrent la toxicomanie, alors qu'on fait face à un accroissement des consommations. » Les publics invisibles (sans-papiers, sans-chez-soi,) sont estimés à 4 % de la population. 80 % des déterminants de la santé sont non médicaux mais liés à un mauvais logement, à un manque de revenus.

ENTRE PRAGMATISME ET RADICALITÉ

Dans notre démocratie malade, où le collectif s'efface au profit de l'individu, ces corps intermédiaires sont affaiblis et le rapport de force qu'ils parviennent à instaurer s'effrite. L'État leur tourne de plus en plus le dos, tandis que les militant·es leur préfèrent des formes d'organisation plus libres et affinitaires. Néanmoins, ces corps intermédiaires sont des structures qui gardent une certaine vigueur pour articuler la connaissance (sphère académique), la capacité d'organisation et de mobilisation (syndicats et associations)[9] même s'ils ne sont pas les seuls détenteurs de ces forces d'agir.

Travailler avec les corps intermédiaires ne saurait épuiser le débat. Ils ont leur propre contrainte et leur propre agenda. Ainsi, au moment où le gouvernement bruxellois s'est formé en février 2026, des personnes ont quitté la table parce que les choses reprenaient leur cours. Bruxeo nous a annoncé début mars qu'il se retirait de la coordination de notre groupe de travail « Social-Santé », pour des questions d'investissement temporel mais aussi parce qu'ils restent une fédération d'employeurs qui ne pourrait peut-être pas porter l'orientation générale prise par notre budget populaire. Mais la collaboration se poursuit néanmoins en toute transparence. Nous échangeons également avec les syndicats pour qui la question budgétaire est centrale. Le calendrier des négociations socio-patronales rythme leur agenda, distinct du nôtre mais le dialogue est là, chacun actant les divergences et les limites spécifiques à chaque entité.

De notre côté, nous voulions pouvoir garder la radicalité spécifique à celleux qui ne sont pas pris·es dans les marges de manœuvre retreintes des mécanismes de concertation instituée. Certes en tenir compte, car il est toujours indiqué de partir de là où on est plutôt que de planer directement vers là où on voudrait être, sans tenir compte de la complexité du réel. Mais nous voulions pouvoir radicalement partir des besoins des plus précaires, s'autoriser à créer des recettes à partir des fameuses épaules les plus larges, s'autoriser à questionner la sacro-sainte propriété privée et nos mécanismes historiques de transmission patrimoniale. Nous voulions explorer les options envisageables en allant au-delà de la liste établie par les acteurs officiels, au-delà du pouvoir des experts, tout en étant attentif à leur récit. Nous voulions pouvoir construire un narratif alternatif, parler de « contributions » plutôt que d'« impôts », parler de « besoins et de services » plutôt que de « dépenses », démystifier la vision de Bruxelles comme « pauvre », alors qu'il faudrait reconnaître son rôle de lieu d'accueil, d'exercice du droit à la ville, de tremplin pour les humain·es, un rôle qui n'est pas financé. La pauvreté n'est pas qu'une question de revenu mais aussi une question d'absence de pouvoir de décision.

> Un pouvoir qui gouverne à l'image aura toujours intérêt à couper là où le succès est invisible.

LA FORCE DU TEMPS LONG

En décembre 2025, lorsque nous étions sortis boostés de nos ateliers, nous nous étions donné un agenda très ambitieux, en misant sur l'effet à chaud, la concentration des forces et des énergies : atteindre, en quatre mois, un projet de budget populaire bruxellois à présenter au Parlement bruxellois, après un marathon de clôture de 10 jours de débats et constructions collectives du 13 au 24 avril 2026, dans un lieu symbolique comme la Bourse. Nous étions conscient·es que le gouvernement bruxellois serait peut-être formé dans l'entre-deux, peu importe, nous ne courrions pas derrière un « agenda politique ». Nous nous donnions notre propre agenda.

> Des pistes crédibles existent pour augmenter les recettes, notamment en s'attaquant aux niches fiscales privilégiant les populations les plus aisées.

Après deux mois et demi d'assemblée pour prendre connaissance de la complexité de la matière, tenter d'ajuster notre méthode d'inclusivité et coconstruire les outils en amont, nous assurer de la logistique nécessaire à notre marathon de 10 jours, nous avons dû acter que nous ne serions pas prêt·es pour le 24 avril. Après de longs débats au sein de la coordination et de l'assemblée, nous avons décidé à la mi-mars d'étaler le processus sur un an, tout en proposant un large événement public, le 18 avril à la Bourse, pour faire le point sur l'état de nos connaissances et élargir notre cercle. Nous nous sommes donné jusqu'en avril 2027 pour construire ce budget populaire bruxellois.

Au-delà du temps pris par notre processus, il s'agit de questionner notre rapport au temps dans un monde de l'immédiateté. Aujourd'hui, nos démocraties représentatives se concentrent sur les solutions à court terme qui donnent des résultats visibles au sein de la législature dans l'espoir que le pouvoir en place sera réélu par le peuple. Une telle lecture liée, au-delà de l'enjeu électoral, aux mécanismes du management de l'efficience (un max de résultats avec un investissement minimum) met à mal les processus de compréhension de la complexité qui exigent du temps, et notamment les mécanismes de prévention qui sont humainement, voire financièrement, prolifiques sur le long terme. Ainsi Alain Willaert, du Collectif21 et du Conseil bruxellois de coordination sociopolitique, nous a enseigné que le rapport entre l'investissement dans le cadre de la prévention ou du curatif en santé était de 1 pour 14. Les politiques de prévention et de promotion, en amont du curatif, ne devraient pas être vues comme un coût, mais comme un investissement pour la soutenabilité de nos systèmes de santé alors que notre système de santé reste très largement orienté vers le curatif : en 2019, à peine 1,7 % des dépenses de santé étaient consacrées à la prévention, soit un niveau nettement inférieur à la moyenne européenne.

Mais la prévention souffre d'une malédiction structurelle : « *quand elle fonctionne, il ne se passe rien. Pas d'overdose, pas d'épidémie, pas de fait divers. Et ce rien ne remplit aucun tableau, aucune conférence de presse, aucun bulletin de vote. Le soin, la répression et l'hospitalisation, eux, se comptent et se filment. Un pouvoir qui gouverne à l'image aura toujours intérêt à couper là où le succès est invisible*[10]. »

RÉFLÉCHIR EN CONTRE-POUVOIR

La meilleure façon pour les mouvements sociaux de contribuer au changement social ne consiste pas à devenir de simples auxiliaires de l'État mais bien au contraire à rester critique et à exercer sur lui une pression permanente, pris qu'il est dans le tournant entrepreneurial de l'aménagement urbain[11], d'une construction de plus en plus spéculative du territoire qui prend le dessus sur l'amélioration des conditions de vie des habitant·es.

Il ne s'agit pas pour autant d'être conspirationniste ni contre le pouvoir mais de plaider pour un au-delà de la logique du pouvoir, en vue d'une transformation sociale égalitaire[12]. Plus une société est égalitaire, mieux elle est équipée pour mener des transformations sociales, car elle est moins aux prises avec une élite qui tend à résister au changement. Lorsqu'une élite domine la vie politique et culturelle, les membres des groupes à faibles revenus sont moins disposés à s'investir dans une sphère qu'ils estiment insensible à leurs besoins[13].

C'est pourquoi nous voulions inverser la logique et penser le budget de la Région bruxelloise à partir des besoins de celleux qui subissent le plus ces inégalités et qui éprouvent de plus en plus de difficultés, par ce fait même, à participer au débat. Il s'agit pour nous de réfléchir le budget bruxellois en contre-pouvoir plutôt qu'en auxiliaire du pouvoir, en vue d'exercer un rapport de force pour que l'État de droit reprenne pied dans ses prérogatives : organiser une société plus juste et égalitaire. ◆

1. Voir https://cequinousarrive.be/.
2. C'est à dire que les élu·es autorisent le gouvernement à dépenser chaque mois un douzième du budget de l'année précédente.
3. « FWB : L'austérité est-elle une fatalité ? », *Revue Politique*, printemps 2026.
4. O. DE SCHUTTER et T. DEDEURWAEDERE, *Pour un État partenaire. L'innovation citoyenne au cœur de la transformation sociale et écologique*, Etopia, 2023, p. 10.
5. L'assemblée qui porte le budget populaire se compose de 115 membres dont 43 associations et collectifs. Elle est coordonnée par un groupe ouvert mêlant associations et électrons libres d'actuellement 7 personnes. L'assemblée est dotée d'une feuille de route et d'une charte. Elle s'est réunie à 7 reprises entre janvier et juin 2026.
6. Bruxelles Finances et Budget, Agence de la dette – Rapport annuel 2024 (2024), p. 18.
7. Bruscope, « La dette publique : ce qu'on ne vous explique pas », *Comprendre les finances publiques de Bruxelles*, 2026, p. 32.
8. Par exemple, supprimer l'abattement sur les droits d'enregistrement et rendre le taux sur les droits d'enregistrement progressif en fonction de la valeur du bien et du nombre de biens que le propriétaire possède déjà.
9. P. BOURDIEU, *Interventions, sciences sociales et action politique*, Marseille, Agone, 2002, p. 442.
10. Publié sur *Still Pissing* le 7 août 2026.
11. D. HARVEY, « Vers la ville entrepreneuriale », in C. GINTRAC & M. GIROUD (dir.), *Villes contestées*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2014, p. 98.
12. M. BENASAYAG, *Du contre-pouvoir*, La Découverte, 2003, p. VIII.
13. B. ROTHSEIN et E. USLANER, « Tous pour tous : equality, corruption and social trust », *World Politics*, 2005, p. 58.

Nous brûlons ; ils coupent

SOUTENEZ IEB !

PAS DE DÉMOCRATIE SANS CONTRE-POUVOIRS

Comment ? De préférence via un formulaire accessible sur notre site, sous forme de don unique ou, mieux encore, mensuel !
https://www.ieb.be/Soutenez-IEB

➪ Notre été 2026, avec ses trois canicules officielles et ses cinq vagues de chaleur ressenties, a été meurtrier : 2570 morts prématurées recensées rien qu'en juin et juillet[1], en majorité en Wallonie et à Bruxelles, preuve, si le doute persistait encore, que les plus précaires financièrement le sont aussi face aux conséquences du dérèglement climatique. Et ce, d'autant plus s'ils habitent en ville.

Ceux et celles qui n'ont pas eu les moyens de la quitter pour des refuges estivaux plus aérés, mieux isolés, pour dormir en altitude, à la campagne ou à la mer, ont fait « avec les moyens du bord ».

Et en cette fin d'été, sur les fenêtres restent encore quelques coulées de blanc de Meudon lavées par les pluies d'orage, de très symboliques couvertures de survie ou de gros tubes de plastique blanc, connectés à des climatiseurs énergivores, peu chers à l'achat mais dispendieux à l'usage. Les plus nantis et propriétaires de leurs habitations auront quant à eux lancé des demandes de devis pour volets et screens afin d'affronter les étés futurs, en croisant les doigts pour être éligibles aux primes publiques.

La sécheresse de l'été 2026 pèse aussi sur nos campagnes nourricières où des hectares de terres agricoles sont devenus infertiles tant elles se sont desséchées, laissant présager des récoltes difficiles, des rendements en berne et donc une hausse du prix des denrées alimentaires de base (pomme de terre, froment, fruits et légumes)…

Malgré la permanence de l'air brûlant et sec, malgré les alertes des scientifiques, la Province de Liège – contrairement à la Province du Luxembourg – n'avait pas interdit les fauchages mécaniques[2]. Catastrophe pourtant prévisible, à la mi-août, en trois jours à peine, 33,66 km² de la réserve naturelle des Hautes-Fagnes, soit l'équivalent de la superficie cumulée d'Anderlecht, Saint-Gilles, Saint-Josse et du Pentagone, sont partis en fumée, probablement à cause d'une étincelle d'un engin de fauchage. Un incendie qui a tué des centaines d'espèces animales et végétales et ruiné pour des années leur habitat très spécifique. Tandis que sous la surface, le feu couvera dans la tourbe pour de longs mois encore, et les reprises de feu termineront de relâcher les tonnes de CO_2 emmagasinées par ce sol particulier depuis des milliers d'années.

Le nuage de fumée, chargé de particules fines, a touché le sud de la Belgique d'est en ouest sans qu'aucun message de BE-Alert n'invite quiconque à se confiner ou à limiter ses activités extérieures, alors que le Grand-Duché de Luxembourg en a envoyé plusieurs. En Belgique, le principe de précaution a été confié à la responsabilité des individus.

Une population qui a ressenti une profonde et légitime admiration envers les agriculteurs et entrepreneurs prêtant main-forte à des pompiers en sous-effectif et en sous-équipement structurels, mais qui devrait pareillement condamner, tout aussi profondément, le manque de coordination et de précaution des pouvoirs publics fédéraux et régionaux.

Partout les forêts s'embrasent. Partout les vallées s'inondent. Et partout, les gouvernements de droite excellent à nous laisser seul·es gérer les catastrophes. Ils se déchargent de leurs responsabilités sur les individus et alimentent un futur désirable et rentable fondé sur des solutions technologiques providentielles. Ils participent à minimiser un dérèglement climatique qui pèse sur la planète entière en commentant sur les réseaux sociaux, depuis le bord d'une piscine : « 1976, c'était pire » ou « l'été, il fait chaud, c'est normal ». Ils se dédouanent en chargeant « un » coupable : le fumeur, l'agriculteur ou, à défaut, l'orage ou le vent. Ils criminalisent l'étincelle alors que ce sont eux qui favorisent un environnement social et environnemental hautement inflammable.

Nous brûlons, la forêt brûle ; eux, ils procèdent aux coupes rases, mais jamais aux bons endroits. Dans les services publics d'entretien, d'incendie, la protection civile, les subventions aux associations environnementales tout comme dans les aides, le chômage, les subventions aux associations d'aide aux sans-abris, aux assuétudes, l'enseignement ou la recherche. Face à cette mise à blanc contre-productive, la rentrée des luttes environnementales et sociales s'annonce, elle aussi, très chaude… ◆

Inter-Environnement Bruxelles

1. « La surmortalité durant la vague de chaleur du mois de juin 2026 », Sciensano. Mises-à-jour des chiffres les 16 juillet et 6 août 2026 [https://www.sciensano.be/].
2. G. RYCKMANS avec C. HANNONET et T. MICHIELS « Images satellites, engin forestier, absence d'interdiction de fauchage : notre enquête éclaire le début de l'incendie des Hautes Fagnes », *RTBF*, Décrypte, 26 août 2026.

Bruxelles en mouvements est un trimestriel édité par IEB, fédération des comités de quartier et groupes d'habitant·es. Ce journal est distribué dans une série de lieux bruxellois, mais vous pouvez également vous abonner pour le recevoir à domicile et par la même occasion soutenir notre démarche.

Consultez notre site pour voir la publication en ligne ainsi que la liste des lieux de dépôt : www.ieb.be

Abonnement annuel (4 nos) : 24 euros
Abonnement de soutien : 64 euros
Versement au compte
IBAN : BE33 2100 0902 0446
BIC : GEBABEBB

Ou via le formulaire d'abonnement :
https://ieb.be/61

Éditeur responsable : Patrick Wouters
Rue du Chimiste 34-36 – 1070 Bruxelles

Graphisme : Andreas Stathopoulos, Élise Debouny

Secrétaire de rédaction : Andreas Stathopoulos
Coordination du numéro : Damien Delaunois, Dominique Nalpas, Claire Scohier
Collaborateur·ices : Loukia Batsi, Agnès Deboulet, Damien Delaunois, Florence Huybrechts, Isabelle Marchal, Dominique Nalpas, Martin Rosenfeld, Claire Scohier, Cataline Sénéchal, Ismaila Seye, Myriam Stoffen, Thyl Van Gyzegem

Illustration : Mathilde Collobert (https://mathildecollobert.cargo.site/)

Inter-Environnement Bruxelles

Rue du Chimiste 34-36 – 1070 Bruxelles
Tél. : 02 801 14 80 – E-mail : info@ieb.be

Organisme d'éducation permanente soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES